Groupes de travail du Comité d'évaluation du RSA

Enquête quantitative sur le RSA en 2 phases

Questionnaire de la première phase par téléphone

enqRSA_questionnaire_tel_définitif.doc

Explications de ce document :

- **L'ensemble du questionnaire est programmé sous informatique (Converso). En particulier, tout le contenu des intitulés en italique ou entre crochet est dépendant des réponses précédentes, pour que le questionnement soit le plus fluide possible.**
- **Le texte en rouge** dans les encadrés PROG (*programmation des filtres*) signale dans quel cas les questions doivent être posées à l'enquêté (filtre). Si rien n'est précisé, la question doit être lue à tous les enquêtés.
- **Le texte en vert** dans les encadrés I-PROG (*programmation des intitulés*) signale les variantes dans l'intitulé des questions et dans les items proposés en réponse.
- **Le texte en violet** dans les encadrés PROG signale les tests informatiques de cohérence et les filtres qui concernent des modules entiers de questions (lorsque les tests indiquent une incohérence, l'enquêteur est renvoyé automatiquement vers les questions concernées).
- **les textes surlignés en bleu clair** sont des éléments pour la programmation du questionnaire (quelles sont les possibilités de réponse, etc.). Ils précisent notamment le choix de réponse pour l'enquêté (une seule réponse, plusieurs réponses, réponse libre, réponse libre ou choix parmi des items, etc.). Lorsque rien n'est précisé, l'enquêté ne peut donner qu'une seule réponse parmi les items proposés.
- Quand une question précédente est appelée dans un filtre, mais que cette question n'a pas été posée ou que l'enquêté a répondu NSP, la question filtrée ne doit pas être posée (sauf cas signalé).
- Dans PROG, les « OU » ne sont pas exclusifs : « A ou B » signifie « soit A, soit B, soit A et B ».
- réponse codé NSP = l'enquêté ne sait pas ou ne veut pas répondre.
- Le texte entre parenthèses n'est pas lu par l'enquêteur par défaut (il peut le lire lorsqu'il le juge nécessaire ou que l'enquête demande des précisions).
- Pas de rotation des items lorsque rien n'est précisé.
- On a ajouté et supprimé des questions en cours de route, c'est la raison pour laquelle la numérotation des questions n'est pas continue.

Plan

1) Module Caractéristiques individuelles et du Foyer 2
2) Module Situation professionnelle actuelle 5
3) Module Revenus actuels du répondant et revenus communs du foyer 8
4) Module Situation professionnelle et revenus du Conjoint 12
5) Module Travail et revenus des Enfants 18
6) Module Quel RSA est touché 20
7) Module Situation professionnelle et revenus en mai 2009 22
8) Module Raisons des changements du rapport à l'emploi 26
9) Module Connaissance des méthodes pour s'inscrire au RSA 27
10) Module Situation du conjoint en mai 2009 29
11) Module Raisons des changements du rapport à l'emploi Conjoint 31
12) Module Autres revenus en mai 2009 32
13) Module Volonté des changements de situation professionnelle 33
14) Module Épilogue du questionnaire 34

1) MODULE CARACTERISTIQUES INDIVIDUELLES ET DU FOYER

- situation familiale précise (conjoint, nombre d'enfants et d'adultes à charge)
- genre, âge, situation ou non de retraité pour l'enquêté et son conjoint
- naissances prévues

- Présentation initiale de l'enquêteur et recherche du bon interlocuteur (texte non formalisé).

- Présentation de l'enquête, lire : « Le comité d'évaluation du RSA réalise une étude sur le RSA, c'est-à-dire le revenu de solidarité active. Vous avez été sélectionné par tirage au sort. Le but de l'étude est d'évaluer les conséquences que le RSA a pu avoir sur l'emploi et également de mesurer la situation du marché du travail. Nous avons donc besoin de vos réponses, que vous soyez ou non bénéficiaires du RSA. »

Note enquêteur :
- Vous avez normalement reçu un courrier vous prévenant de cette étude.
si l'enquêté s'inquiète : insister sur le fait qu'il est important que les personnes qui ne perçoivent pas le RSA et les personnes qui n'ont pas droit au RSA répondent également, car cela nous permettra d'avoir une vision d'ensemble du marché du travail et de comparer les bénéficiaires du RSA avec des personnes non bénéficiaires.

Lire impérativement : Conformément à la loi et aux consignes de la Cnil (Commission nationale de l'informatique et des libertés), les données recueillies resteront confidentielles. Vos réponses seront utilisées uniquement pour des statistiques générales sur la situation du marché du travail et sur le RSA.

Q1

Q2 ***Vérification par l'enquêteur : est-ce la personne qui est indiquée à contacter, c'est-à-dire une des personnes suivantes ? en fonction de la situation :***

1. la personne mentionnée ou une des deux personnes mentionnée
2. déclare être le conjoint **ACTUEL** de la personne mentionnée (ou d'une des personnes mentionnées)

Note à l'enquêteur : si c'est un ANCIEN conjoint de la(des) personne(s) mentionnée(s), on ne réalise pas l'entretien et vous retournez à l'écran du Contact pour interroger le bon interlocuteur.

Q3 ***Enquêteur* : coder le sexe de la personne enquêtée**

1. Homme
2. Femme

Q4 Quel est votre mois et votre année de naissance ?

ANNEE ET MOIS ; 1900 <= ANNEE (NOMBRE ENTIER) <= 1994. 1 <= MOIS (NOMBRE ENTIER) <= 12

I-PROG : SI Q2=2, NE PROPOSER QUE LES 2 PREMIERS ITEMS < LE CONJOINT REPOND DONC C'EST UN COUPLE >

Q5 Actuellement, êtes-vous ?

UNE SEULE REPONSE POSSIBLE.

1. marié ou pacsé
2. en couple, sans être marié ni pacsé
3. célibataire
4. divorcé
5. **I-PROG : SI Q3=2, PROPOSER (< C'EST UNE FEMME QUI REPOND >) :** veuve
6. **I-PROG : SINON :** veuf

Note à l'enquêteur : couple au sens de relation durable, avec un conjoint, un concubin, par exemple une relation de PACS, mariage. couple séparé => comme couple divorcé.

PROG : SI Q5=1 OU 2 (EN COUPLE), POSER Q5BIS < VIT EN COUPLE >

Q5bis Vivez-vous dans le même logement que votre conjoint (concubin / pacsé) ?

1. Oui
2. Non

Note : si besoin : est-ce que le logement dans lequel vous vivez le plus souvent est aussi le logement dans lequel votre conjoint vit le plus souvent ?

PROG : SI Q2=2 ET Q5BIS=2 : BLOCAGE ET AVERTISSEMENT A L'ENQUETEUR :
« Impossible : vous avez déclaré que le répondant était le conjoint de la personne indiquée à votre écran. or cette personne ne fait pas partie du même foyer. vous ne pouvez interroger le conjoint que s'il fait partie du même foyer. vous devez retourner au niveau du contact et demander à parler à la bonne personne. »

PROG : SI Q5=1 OU 2 (EN COUPLE), POSER Q6 **< VIT EN COUPLE >**

Q6 Quel est le mois et l'année de naissance de votre conjoint ?

ANNEE ET MOIS ; 1900 <= ANNEE (NOMBRE ENTIER) <= 1994 **OU** AGE.

Note à l'enquêteur : Si besoin, demander une date approximative
En cas d'hésitation, demander l'âge plutôt que date de naissance.

PROG : SI (Q5=(3 OU 4 OU 5 OU 6) ET Q4= (ANNEE <= 1945 OU ANNEE >= 1985))
OU
SI (Q5=(1 OU 2) ET Q4= (ANNEE <= 1945 OU ANNEE >= 1985) ET Q6= (ANNEE <= 1945 OU ANNEE >= 1985)) : < ENQUETE ET SON CONJOINT EVENTUEL NE SONT PAS DANS LES CRITERES D'AGE >
=> ARRET DE L'ENTRETIEN

PROG : SI Q4<=1960, POSER Q7 **< A PU AVOIR PRIS UNE RETRAITE >**

Q7 Avez-vous pris votre retraite ou une préretraite ?

1. Oui
2. Non

Note à l'enquêteur : la réponse est « oui » pour tous les types de retraite, y compris la retraite « partielle » des militaires, ainsi que pour les personnes en cumul emploi-retraite.

PROG : SI Q7=1, POSER Q8 **< A PRIS RETRAITE >**

Q8 Même si vous êtes retraité ou préretraité, est-ce que ?

1. vous exercez un emploi rémunéré
2. vous cherchez un emploi
3. vous ne travaillez pas et ne cherchez pas d'emploi

Note à l'enquêteur : cette question a pour but de mesurer le cumul emploi-retraite : en effet, l'enquêté peut toucher une retraite ET travailler ET/OU chercher un emploi. Indiquer qu'il est en emploi (réponse 1).

PROG : SI Q5=1 OU 2 ET Q6<=1960, POSER Q9 **< EN COUPLE, CONJOINT A PU AVOIR PRIS SA RETRAITE >**

Q9 Votre conjoint a-t-il pris sa retraite ou préretraite ?

1. Oui
2. Non
3. NSP

Note à l'enquêteur : si questions de l'enquêté : la réponse est « oui » pour tous les types de retraite, y compris la retraite « partielle » des militaires, ainsi que pour les personnes en cumul emploi- retraite.

PROG : SI Q9=1, POSER Q10 **< CONJOINT A PRIS RETRAITE >**

Q10 Même si votre conjoint est retraité ou préretraité, est-ce que ?

UNE SEULE REPONSE POSSIBLE.

1. votre conjoint exerce un emploi rémunéré
2. votre conjoint recherche un emploi
3. votre conjoint ne travaille pas et ne cherche pas d'emploi.
4. NSP

Note à l'enquêteur : cette question a pour but de mesurer le cumul emploi-retraite : en effet, l'enquêté peut toucher une retraite ET travailler ET/OU chercher un emploi. Indiquer qu'il est en emploi (réponse 1).

PROG : SI (Q5=(1 OU 2) ET Q8=3 ET Q10=3) OU SI (Q5=(3, 4 ,5 OU 6) ET Q8=3) : < ENQUETE EST RETRAITE OU BIEN LE COUPLE ENQUETE EST COMPOSE DE DEUX RETRAITES HORS DU MARCHE DU TRAVAIL >
=> ARRET DE L'ENTRETIEN

Q11

I-PROG : SI Q5=1 OU 2 **< EN COUPLE >**

Est-ce que vous ou votre conjoint avez des enfants ?

I-PROG : SINON **< PAS EN COUPLE >**

Avez-vous des enfants ?

1. Oui
2. Non

Note enquêteur : « Si la personne hésite pour les enfants du conjoint mais pas les siens, notez OUI ».

PROG : SI Q11=1, POSER Q12 **< ENFANTS POTENTIELLEMENT A CHARGE >**

Q12 Parmi vos enfants, combien habitent chez vous et ont moins de 25 ans ?

0 <= NOMBRE ENTIER <= 20. PAS DE NSP

note à l'enquêteur :
Vos enfants = les vôtres et ceux de votre conjoint qui habitent chez vous.

Il faut que les enfants soient présents au foyer de l'enquêté qu'ils aient ou non un lien de parenté avec lui (enfant recueilli, frère, sœur, neveu, nièce, petit-fils, petite fille, etc.) ET que l'enquêté et son conjoint soient chargés de leur éducation.
Pour les enfants en garde alternée, prenez en compte que les enfants qui habitent plus souvent chez vous que chez leur autre parent (si le temps de garde entre les 2 parents est strictement identique, demander quel est le parent qui déclare l'enfant au niveau des impôts).

PROG : SI Q12>= 1, POSER Q13 **< IL Y A DES ENFANTS A CHARGE >**

Q13 Pour chacun de ces enfants, je vais vous demander de m'indiquer leur prénom et leur âge ?

0 <= AGE < 25 ANS, SOIT 1985 <= ANNEE <= 2010. ON ETUDIE JUSQU'A 9 ENFANTS PAR FOYER.

ENFANT1 : PRENOM	DATE NAISSANCE (MOIS, ANNEE) / AGE
ENFANT2 : PRENOM	DATE NAISSANCE (MOIS, ANNEE) / AGE
….	….

note à l'enquêteur : enfants qui habitent chez vous et qui ont moins de 25 ans.
au besoin noter un âge approximatif.

Q14 Combien de personnes vivent habituellement dans votre logement, y compris vous-même ?

1 <= NOMBRE ENTIER <= 25.

PROG : COHERENCE : ON DOIT AVOIR
SI Q5BIS=1 (COUPLE DANS UN MEME LOGEMENT) : Q14 >= Q12 + 2.
SINON : IL FAUT Q14 >= Q12 + 1

PROG : SI Q5=1 OU 2 (EN COUPLE) OU Q3=2, POSER Q15 **<ENQUETE EN COUPLE, OU BIEN ENQUETEE EST UNE FEMME >**

Q15 Est-ce que vous attendez un enfant ?

1. Oui
2. Non
3. NSP

Note enquêteur : Pour les couples : l'enquêté / son conjoint est-elle enceinte ?
Note enquêteur : Si ce n'est pas l'enquêté ou son conjoint qui est enceinte, notez non. (ne pas prendre en compte les filles enceintes de l'enquêté ou de son conjoint qui habitent dans le foyer).
si l'enquêté demande pourquoi on pose cette question, dire que " le fait d'être enceinte peut modifier la position vis-à-vis du marché du travail".

Q16 Quel est le plus haut diplôme que vous avez obtenu ?

SI PAS DE REPONSE SPONTANEE, CITER - UNE SEULE REPONSE POSSIBLE – PAS DE ROTATION

1. Aucun diplôme
2. Certificat d'études (ou niveau équivalent)
3. Brevet, BEPC (Diplôme secondaire de 1er cycle ou 1er degré, ou équivalent)
4. CAP, BEP (ou niveau équivalent à un diplôme secondaire de 2ème cycle ou 2ème degré)
5. Bac
6. Deug, BTS, DUT
7. Licence, maîtrise, M1 (ou niveau équivalent à un diplôme du 1er cycle, bac +3 ou bac+4)
8. DEA, Master, M2, doctorat, diplôme d'une école d'ingénieur ou commercial équivalent au master (ou niveau équivalent ou supérieur)
9. **Autre (ne pas proposer)**

Note à l'enquêteur : diplôme scolaire. Pas de permis de conduire, ou diplôme de formation professionnelle
POUR LES diplômes acquis à l'étranger : indiquer le niveau français équivalent

PROG : SI Q16=9, NOTER Q17 **< AUTRE DIPLOME >**

Q17 Intitulé en clair

REPONSE EN CLAIR

2) MODULE SITUATION PROFESSIONNELLE ACTUELLE

- ⇨ situation, entre emploi/chômage/inactivité, au moment de l'enquête
- ⇨ caractéristiques de l'emploi, temps de travail
- ⇨ profession ; nature de l'employeur

Lire : « Je vais maintenant vous poser des questions sur votre situation professionnelle. »

Q18 [Lire lentement :] Durant la semaine dernière (du … au …), avez-vous effectué ne serait-ce qu'une heure de travail rémunéré ?

(LA SEMAINE A MENTIONNER EST LA SEMAINE QUI PRECEDE L'ENTRETIEN, DU LUNDI AU DIMANCHE)

1. Oui
2. Non

Note à l'enquêteur : travail rémunéré = qui a été associé au versement d'un salaire, d'une rémunération. Ceci inclut les contrats aidés associés à une rémunération et les petits boulots rémunérés. Le bénévolat ne doit pas être inclus.

PROG : SI Q18=1, POSER Q19 **< HEURE DE TRAVAIL SEMAINE PREC >**

Q19 Était-ce…

CITER - UNE SEULE REPONSE POSSIBLE

1. un emploi régulier ?
2. uniquement un travail occasionnel ou un petit boulot ?
3. uniquement un stage en entreprise ou dans une administration ?

Note à l'enquêteur : si la personne cumule plusieurs de ces items, n'en notez qu'un seul, selon cet ordre : 1. emploi régulier ; 2. stage ; 3. travail occasionnel ou petit boulot.
Un emploi régulier est un emploi qui a été défini par un contrat de travail et est associé à un bulletin de paye. Ainsi, les contrats courts, les contrats d'intérim, les CDD, et les contrats aidés sont des emplois réguliers.
- Sont considérés comme travail occasionnels/ petits boulots: les activités non déclarées (travail au noir sans contrat de travail) et les activités de quelques heures comme le baby-sitting, les cours particuliers qui, bien que pouvant être déclarés et faire l'objet d'un contrat de travail, sont parfois des activités très ponctuelles qui ne peuvent être considérées comme un travail régulier.
- Si nécessaire, rassurer l'enquêté sur le fait que si il déclare du travail « au noir », sa réponse restera anonyme et n'aura donc aucune conséquence pour lui. Dans ce cas, indiquer « travail occasionnel ou petit boulot ».

PROG : SI Q19=(2 OU 3) OU SI Q18=2, POSER Q20 **< PAS D'EMPLOI REGULIER SEMAINE PREC >**

Q20 Avez-vous cependant un emploi (régulier, autre qu'un petit boulot ou un stage) ?

1. Oui
2. Non

Note à l'enquêteur : l'enquêté a pu être absent de son emploi régulier en raison de congés payés, de congés maternité ou maladie. Dans ce cas, noter OUI, il a un emploi.
Si l'enquêté est en congés de longue durée (congé sans solde, congé en disponibilité, congé sabbatique, congé parental), noter NON
Si l'enquêté a plusieurs emplois, coder oui.

PROG : SI Q19=1 OU SI Q20=1, POSER Q21 **< A EMPLOI REGULIER >**

Q21 Vous exercez votre emploi ?

CITER - UNE SEULE REPONSE POSSIBLE

1. à votre compte, ou comme 'salarié-chef d'entreprise'
2. comme salarié (autre que chef d'entreprise)
3. vous travaillez pour un ou avec un membre de votre famille sans être salarié

Note à l'enquêteur : salarié signifie qui a un contrat de travail et qui reçoit un salaire.
Si l'enquêté a plusieurs emplois, ne décrire que l'emploi principal.

PROG : SI Q21=2, POSER Q22 **< A UN EMPLOI REGULIER SALARIE >**

Q22 Quel type de contrat est-ce ?

CITER - UNE SEULE REPONSE POSSIBLE

1. Un contrat à durée indéterminée (CDI)
2. Un contrat à durée déterminée autre que saisonnier (CDD)
3. Un contrat saisonnier
4. Un contrat d'intérim ou de travail temporaire
5. Un contrat d'apprentissage
6. NSP

Note à l'enquêteur :
Si l'enquêté a plusieurs emplois : décrire uniquement « votre emploi principal ».
Si contrat nouvelles embauches (CNE) est cité => notez-le comme un CDI.
Normalement tous les types de contrat (y compris les contrats aidés) peuvent être classés dans les items proposés.
Les contrats aidés peuvent être à durée indéterminée ou à durée déterminée (=limitée).
chèque emploi service et vacataire = noter 4. Un contrat d'intérim ou de travail temporaire

PROG : SI Q20=2, POSER Q23 **< PAS D'EMPLOI ACTUELLEMENT >**

Q23 Actuellement, êtes-vous :

CITER - UNE SEULE REPONSE POSSIBLE – PAS DE ROTATION

1. Étudiant, élève ou stagiaire non rémunéré
2. En congé sabbatique, en congé sans solde, ou en disponibilité
3. En congé parental
4. Sans emploi
5. NSP

Note enquêteur :
Définitions :
congé parental : un congé parental concerne les parents d'un jeune enfant. Le père ou la mère peuvent prendre un congé supplémentaire après l'expiration du congé de maternité.
congé sabbatique, sans solde ou disponibilité :congé qui suspend le contrat de travail d'un salarié mais ne le supprime pas (durée de 6 mois à 11 mois)
Les étudiants salariés, s'ils sont affiliés au régime de sécurité sociale étudiante, ont le statut d'étudiant.

PROG : SI Q19=1 OU SI Q20=1, POSER Q24 **< A EMPLOI REGULIER >**

Q24 Est-ce un emploi à temps partiel ou à temps plein ?

EVITER AU MAXIMUM LES NSP

1. à temps partiel
2. à temps plein

Note :
Si l'enquêté a plusieurs emplois : demandez pour « votre emploi principal ».
si l'enquêté ne sait pas, insister : Est-ce que vous travaillez sur une durée réduite, par exemple moins de 35 heures par semaine ? Si oui noter « à temps partiel ».

PROG : SI Q24=1, POSER Q25 **< EST A TEMPS PARTIEL >**

Q25 Quel est le type de ce temps partiel ?

CITER SI PAS DE REPONSE SPONTANEE - UNE SEULE REPONSE POSSIBLE

1. Moins d'un quart temps (moins de 7 heures par semaine)
2. Un quart temps (8 ou 9 heures par semaine)
3. Entre 25% et 50% (entre 10 et 16 heures par semaine)
4. Mi-temps (50%) (17 ou 18 heures par semaine)
5. Entre 50% et 80% (entre 19 et 27 heures par semaine)
6. 80% (28 heures par semaine)
7. Plus de 80% (plus de 29 heures par semaine)
8. NSP

Note : mémo : travail au 4/5 => 80%. Travail au 3/4 => entre 50 et 80%.

PROG : SI Q21=2, POSER Q25BIS **< A UN EMPLOI REGULIER SALARIE >**

Q25bis Avez-vous plusieurs employeurs ?

1. Oui
2. Non

Note à l'enquêteur : Travaillez-vous pour plusieurs personnes ou plusieurs entreprises à la fois au cours de la semaine ?
En faisant un métier de « services à la personne », comme aide à domicile, infirmière à domicile, il est possible d'avoir plusieurs employeurs différents en même temps.

PROG : SI Q19=1 OU SI Q20=1, POSER Q26 **< A EMPLOI REGULIER >**

Q26 Dans le cadre de votre emploi, combien d'heures travaillez-vous par semaine (en moyenne) ?

I-PROG : SI Q25BIS=1, REMPLACER PAR **< PLUSIEURS EMPLOIS >**

Au total pour l'ensemble de vos emplois, combien d'heures travaillez-vous par semaine (en moyenne)?

1 <= VALEUR ENTIERE OU DECIMALE <= 75.

Note :
<u>précision :</u> Pendant une semaine de travail normale, au cours de laquelle vous n'avez pas pris de congés. Comptabilisez les heures supplémentaires que vous effectuez habituellement, si elles sont rémunérées.
Si l'enquêteur ne sait pas et dit qu'il travaille 'la durée normale', demandez si par semaine il travaille 35 heures ou 39 heures. S'il répond 35 annualisées, notez 35 heures.
Cas particuliers si évoqué (infirmières, garde d'enfants,…) : les « heures de présence responsable » comptent comme deux tiers d'une heure de travail. Les heures de nuit ne comptent pas ici.

PROG : SI Q20=2, POSER Q27 **< N'A PAS D'EMPLOI >**

Q27 Au cours des quatre semaines du … au … étiez-vous à la recherche d'un emploi ?

1. Oui
2. Non

Note : y compris recherche d'un emploi à temps partiel ou d'un emploi occasionnel.
Note : Si question : dans cette question, on est considéré comme à la recherche d'un emploi si on a fait une démarche, quelle qu'elle soit, par exemple, si on a eu un entretien d'embauche, si on a consulté des annonces.

PROG : SI Q24=1, POSER Q28 **< A UN EMPLOI A TEMPS PARTIEL >**

Q28

I-PROG : SI Q25BIS=2, UTILISER CET INTITULE **< A UN SEUL EMPLOI REGULIER SALARIE >**

Votre employeur vous laisse-t-il la possibilité de travailler davantage d'heures par semaine, avec, par conséquent, une augmentation de votre salaire ?

I-PROG : SI Q25BIS=1, UTILISER CET INTITULE **< PLUSIEURS EMPLOIS >**

Dans vos emplois, pourriez-vous travailler davantage d'heures par semaine, et gagner ainsi plus d'argent, si vous le souhaitiez ?

I-PROG : SI Q21=1 OU 3, UTILISER CET INTITULE **< A UN EMPLOI NON SALARIE >**

Pourriez-vous travailler davantage d'heures par semaine, avec une augmentation correspondante de vos revenus, si vous le souhaitiez ?

CITER

1. Oui
2. Non
3. NSP

Note enquêteur : Est-ce que vos employeurs sont d'accord pour vous laisser travailler plus longtemps, pour basculer à temps plein ?
I-PROG Q21=1 OU 3 : AFFICHER CETTE NOTE : Est-ce qu'il y assez de travail pour que, si vous le souhaitiez, vous puissiez travailler davantage ?
Note : et si vous en aviez le temps, si vous n'aviez pas vos enfants à garder ou un parent dont vous devez vous occupez.

Q29 Est-ce qu'il vous arrive de faire des petits boulots non déclarés ?

CITER – UNE SEULE REPONSE POSSIBLE

1. Oui mais pour des sommes peu importantes.
2. Oui et ça vous aide bien à vivre.
3. Non
4. NSP

Note enquêteur : Si la personne semble gênée par la question, dire : je vous rappelle que toutes vos réponses seront traitées de façon anonyme et qu'elles n'auront aucune répercussion sur vos droits ou sur vos aides. Vous pouvez donc répondre librement.
Le « travail au noir » est un petit boulot non déclaré.

PROG : SI Q29=1 OU 2, POSER Q30 **< FAIT DES PETITS BOULOTS NON DECLARES >**

Q30 Pour combien d'heures, par semaine, à peu près ?

1 <= VALEUR <= 70 HEURES (NSP EST POSSIBLE) VALEUR AVEC DECIMALE

Note enquêteur : Si la personne semble gênée par la question, dire : je vous rappelle que toutes vos réponses seront traitées de façon anonyme et qu'elles n'auront aucune répercussion sur vos droits ou sur vos aides. Vous pouvez donc répondre librement.

3) MODULE REVENUS ACTUELS DU REPONDANT ET REVENUS COMMUNS DU FOYER

Tranches qui sont utilisées pour les questions sur les revenus :

Tranches pour les questions salaire mensuel ET indemnités chômage

a. *moins de 300 euros*
b. *de 300 euros à moins de 600 euros*
c. *de 600 euros à moins de 900 euros*
d. *de 900 euros à moins de 1200 euros*
e. *de 1200 euros à moins de 1500 euros*
f. *de 1500 euros à moins de 1800 euros*
g. *de 1800 euros à moins de 2100 euros*
h. *2100 euros ou plus.*

Tranches pour : primes habituelles ET prestations familiales ET indemnités chômage ET indemnités SS ET pensions alimentaires ET autres revenus ET montants de RSA

a. *moins de 150 euros*
b. *de 150 euros à moins de 300 euros*
c. *de 300 euros à moins de 600 euros*
d. *de 600 euros à moins de 900 euros*
e. *de 900 euros à moins de 1200 euros*
f. *de 1200 euros à moins de 2000 euros*
g. *2000 euros ou plus.*

Tranches pour : revenu du travail annuel

a. *moins de 3000 euros*
b. *de 3000 euros à moins de 6000 euros*
c. *de 6000 euros à moins de 9000 euros*
d. *de 9000 euros à moins de 12.000 euros*
e. *de 12.000 euros à moins de 15.000 euros*
f. *de 15.000 euros à moins de 18.000 euros*
g. *de 18.000 euros à moins de 25.000 euros*
h. *25.000 euros ou plus.*

Lire : « Je vais maintenant vous poser quelques questions sur vos revenus.
Nous voudrions tout d'abord noter le montant de vos revenus du travail perçus au cours des trois derniers mois. »
Note à l'enquêteur : voir notice détaillée séparée.

PROG : A TOUS POSER, POSER Q31

Q31

I-PROG : PAR DEFAUT, POSER : **< SALARIE OU EMPLOYE PAR LA FAMILLE, UN SEUL EMPLOI > (IL N'EST PAS NECESSAIRE QUE Q25BIS AIT ETE POSEE)**

Si vous avez travaillé en [M-1], pouvez-vous m'indiquer votre salaire net pour ce mois de [M-1] (en euros par mois) ?

I-PROG : SI Q25BIS=1), REMPLACER PAR : **< PLUSIEURS EMPLOIS >**

Si vous avez travaillé en [M-1], pouvez-vous m'indiquer les salaires que vous avez gagnés, en net, pour [M-1] sur l'ensemble de vos emplois (en euros par mois) ?

I-PROG : SI (Q21=1), REMPLACER PAR : **< CHEF D'ENTREPRISE >**

Actuellement, quel revenu professionnel total, avant impôt, vous et votre famille tirez-vous de cette entreprise, par mois ou par an ?

Si chef d'entreprise : on peut préciser : quel a été le montant des prélèvements privés que vous avez effectué sur les ressources de votre entreprise pour votre consommation ou pour votre épargne personnelle ?

0 <= NOMBRE ENTIER <= 99999. EN CAS DE REFUS OU D'INCERTITUDE, L'ENQUETEUR A LA POSSIBILITE DE PROPOSER DES TRANCHES.

PERIODE A UTILISER DANS L'INTITULE DE LA QUESTION : POUR LES ENTRETIENS QUI SE DEROULENT PLUS TARD QUE LE 5 DU MOIS, PRENDRE POUR M-1 LE MOIS PRECEDENT ET POUR M-3 LE TROISIEME MOIS PRECEDENT ; POUR LES ENTRETIENS QUI SE DEROULENT AVANT OU LE 5 DU MOIS, POUR M-1 L'ANTEPENULTIEME MOIS ET POUR M-3 LE QUATRIEME MOIS PRECEDENT. PAR EXEMPLE :

SI L'ENTRETIEN A LIEU LE 12 DECEMBRE, POSER LA QUESTION : POUVEZ-VOUS M'INDIQUER VOTRE SALAIRE NET POUR LE MOIS DE NOVEMBRE ?

SI L'ENTRETIEN A LIEU LE 4 DECEMBRE, POSER LA QUESTION : POUVEZ-VOUS M'INDIQUER VOTRE SALAIRE NET POUR LE MOIS D'OCTOBRE?

POUR CHAQUE MONTANT, SI ET SEULEMENT SI LE REPONDANT REFUSE DE REPONDRE PAR UN MONTANT PRECIS, ON LUI PROPOSE DE SITUER LE MONTANT DANS UNE TRANCHE.

PROG : SI UN SALAIRE A ETE INDIQUE A LA QUESTION PRECEDENTE, POSER Q32 :

Q32 Pour ce mois de M-1, avez-vous reçu des primes exceptionnelles comme une prime de fin d'année ou un treizième mois ?

1. Oui
2. Non

PROG : SI Q32=1, POSER Q32BIS

Q32bis Avez-vous déjà compté cette prime (ces primes) dans votre salaire ?

1. Oui
2. Non

PROG : SI Q32BIS=2, POSER Q32TER

Q32ter : Pouvez-vous m'indiquer le montant de cette prime (ces primes) ?

0 <= NOMBRE ENTIER <= 99999. TRANCHES

Q33 En M-2, Salaire et Primes *(mêmes intitulés personnalisés, quatre questions)*
Q34
Q34bis
Q34ter

Q35 En M-3, Salaire et Primes *(mêmes intitulés personnalisés, quatre questions)*
Q36
Q36bis
Q36ter

PROG : A TOUS POSER, POSER Q37

Q37 Avez-vous été en arrêt-maladie au cours des 3 derniers mois ?

1. Oui
2. Non
3. NSP

PROG : SI Q37=1, POSER Q38 **< A ETE EN ARRET MALADIE >**

Q38 Avez-vous reçu, en plus de votre salaire, des indemnités d'arrêt-maladie pour le mois [M-1] ?

I-PROG : SI (Q21=1), REMPLACER PAR : **< CHEF D'ENTREPRISE >**

Avez-vous reçu, en plus de la rémunération que vous m'avez indiquée, des indemnités d'arrêt-maladie pour le mois [M-1] ?

1. Oui
2. Non
3. NSP

Note enquêteur : « en plus du salaire <u>que vous m'avez déjà indiqué »</u>
Il s'agit des indemnités de la Sécurité sociale. pour votre arrêt maladie.
Si l'enquêté avait déjà indiqué ses indemnités d'arrêt maladie dans son salaire, répondre NON

PROG : SI Q38=1, POSER Q39

Q39 Quel montant avez-vous perçu ?

0 <= NOMBRE ENTIER <= 99999. TRANCHES PROPOSEES

Q40 idem Q38 pour le mois M-2
Q40bis idem Q39 pour le mois M-2
Q40ter idem Q38 pour le mois M-3
Q40-4 idem Q39 pour le mois M-3

ENQ : à séparer des salaires perçus des questions précédentes
Si l'enquêté ne peut pas faire la distinction entre les deux et si les indemnités ont déjà été comptées, coder 0
Sinon, indiquer le montant exact
Surtout ne rien compter deux fois.

PROG : A TOUS POSER, POSER Q41

Q41 Avez-vous perçu des indemnités de chômage pour le mois [M-1] ?

1. Oui
2. Non
3. NSP

note : Versées par Pôle Emploi

Q41bis Quel montant avez-vous perçu pour le mois [M-1] ?

0 <= NOMBRE ENTIER <= 99999. TRANCHES PROPOSEES

Q42 indemnités de chômage M-2
Q42bis Montant M-2

Q43 indemnités de chômage M-3
Q43bis Montant M-3

PROG : A TOUS, POSER Q44

Q44

I-PROG : SI Q5=3 A 6, POSER : **< CELIBATAIRE >**

Travaillez-vous dans le secteur agricole ?

I-PROG : SI Q5=1 OU 2, POSER: **< EN COUPLE >**

Est-ce que vous ou votre conjoint travaillez dans le secteur agricole ?

1. Oui
2. Non **I-PROG, SI COUPLE** : Non, (aucun de vous deux ne travaille dans le secteur agricole)
3. NSP

Note à l'enquêteur : Votre secteur d'activité principal est-il le secteur agricole ? (le secteur de votre dernier emploi ou dans lequel vous avez cherché un emploi, même si vous ne travaillez pas).
S'il n'y a jamais eu de travail, coder NON.

PROG : SI Q44=1, POSER Q44BIS **< EST PEUT-ETRE A LA MSA >**

Q44bis Est-ce que c'est la mutualité sociale agricole, appelée aussi MSA, qui gère vos remboursements de sécurité sociale ?

1. Oui
2. Non
3. NSP

Q44ter

I-PROG : SI (Q44BIS=2 OU 3) OU Q44<>1, POSER : **< CAF >**

Avez-vous reçu un versement de la Caisse d'allocations familiales, c'est-à-dire la CAF, pour le mois [M-1] ?

I-PROG : SI (Q44BIS=1), REMPLACER PAR : **< MSA >**

Avez-vous reçu un versement de la MSA, autre qu'une indemnité maladie, pour le mois [M-1] ?

1. Oui
2. Non
3. NSP

PROG : SI Q44TER=1, POSER Q44-5 **< A REÇU PEUT-ETRE DES PF >**

Q44-5 Ce versement peut correspondre à la fois au RSA, aux allocations logement et aux prestations familiales. Quel est le montant des prestations familiales perçues pour ce mois [M-1], hors allocations logement et RSA ?

0 <= NOMBRE ENTIER <= 99999. TRANCHES PROPOSEES.

L'ENQUETEUR A LA POSSIBILITE DE NOTER DIFFERENTS MONTANTS ET D'EN FAIRE LA SOMME.

Note à l'enquêteur : <u>les prestations familiales qui existent sont :</u>
- les allocations familiales (AF)
- les allocations PAJE, soit en allocation de base soit en complément libre choix d'activité (ACTIPAJ)
- le complément familial (CF)
- les allocations aux adultes handicapés (AAH)
- le complément de ressources (CR)
- la majoration pour la vie autonome (MVA)
- l'allocation de soutien familial (ASF)
- l'allocation parentale d'éducation (APE).
(La CAF (ou la MSA dans les zones rurales) verse à la fois les prestations familiales et le RSA).

Q44-6 idem deux questions précédents, pour M-2
Q44-7 idem, pour M-3

Q44-8 Avez-vous reçu une pension alimentaire ou d'une pension d'invalidité au cours des 3 dernier mois?

1. Oui
2. Non
3. NSP

PROG : SI Q44-8=1, POSER Q44-9

Q44-9 Quel montant avez-vous perçu au cours des 3 dernier mois ?

0 <= NOMBRE ENTIER <= 99999. TRANCHES PROPOSEES

Note : la somme sur les trois mois, et non pas le montant pour un seul mois.

Q45 À part ces revenus, quels autres revenus avez-vous reçus au cours du mois M-1.

[une fois que le répondant a indiqué des revenus, lire :] **Il ne faut pas compter les revenus déjà indiqués. Par ailleurs, on ne va pas compter le RSA, les allocations logements (APL) et la prime pour l'emploi (PPE) pour le moment.**

Q46 M-2

Q47 M-3

0 <= NOMBRE ENTIER <= 99999. TRANCHES PROPOSEES

L'ENQUETEUR A LA POSSIBILITE DE NOTER DIFFERENTS MONTANTS ET D'EN FAIRE LA SOMME.

Note : les autres ressources sont le total des :
- pension de retraite
- autres pensions (imposables ou non)
- avantages vieillesse
- aides ou secours
- revenus de placement financier, revenus de biens immobiliers.
Ne pas inclure
- les revenus du travail au noir (non déclarés)
- les bourses scolaires
- la prime de retour à l'emploi
- l'aide personnalisé de retour à l'emploi
Note à l'enquêteur : si ne sait pas, mettre la valeur 99999 ; si valeur décimale, arrondir à l'entier le plus proche

4) MODULE SITUATION PROFESSIONNELLE ET REVENUS DU CONJOINT

PROG : POSER CE BLOC SI Q5=1 OU 2 **< ENQUETE VIT EN COUPLE >**

Lire : Je vais maintenant vous poser quelques situations sur la situation de votre conjoint.

Note à l'enquêteur : Si l'enquêté veut savoir pourquoi on pose des questions sur son conjoint : Le RSA est une allocation versée à un foyer, et le montant du RSA dépend de la situation de chacun des membres du foyer. Par ailleurs, même si vous ne touchez pas le RSA, nous avons besoin de vos réponses pour pouvoir estimer la situation moyenne pour les couples non bénéficiaires du RSA pour comparer avec les bénéficiaires du RSA.

PROG : SI Q5=1 OU 2, POSER Q48 **<ENQUETE EN COUPLE >**

Q48 Quel est le plus haut diplôme obtenu par votre conjoint ?

SI PAS DE REPONSE SPONTANEE, CITER - UNE SEULE REPONSE POSSIBLE – PAS DE ROTATION

1. Aucun diplôme
2. Certificat d'études (ou niveau équivalent)
3. Brevet, BEPC (Diplôme secondaire de 1er cycle ou 1er degré, ou équivalent)
4. CAP, BEP (ou niveau équivalent à un diplôme secondaire de 2ème cycle ou 2ème degré)
5. Bac
6. Deug, BTS, DUT
7. Licence, maîtrise ou M1 (ou niveau équivalent à un diplôme du supérieur du 1er cycle, bac +3 ou bac+4)
8. DEA, Master, M2, Doctorat, diplôme d'une école d'ingénieur ou commercial équivalent au master (ou niveau équivalent ou supérieur),
9. **Autre (ne pas proposer)**

Note à l'enquêteur : diplôme scolaire. Pas de permis de conduire, ou diplôme de formation professionnelle
POUR LES diplômes acquis à l'étranger : « Pouvez-vous m'indiquer le niveau français équivalent ? »

PROG : SI Q48=9, NOTER LE DIPLOME EN Q49 **< AUTRE DIPLOME >**

Q49 Intitulé en clair

REPONSE EN CLAIR

Q50 [Lire lentement :] Durant la semaine du … au …, votre conjoint a-t-il effectué ne serait-ce qu'une heure de travail <u>rémunéré</u> ?

(LA SEMAINE A MENTIONNER EST LA SEMAINE QUI PRECEDE L'ENTRETIEN, DU LUNDI AU DIMANCHE).

1. Oui
2. Non

Note à l'enquêteur : rémunéré : qui a été associé au versement d'un salaire, d'une rémunération. Les contrats aidés associés à la rémunération doivent être inclus, les petits boulots rémunérés aussi. Le bénévolat ne doit pas être inclus (cf. question suivante).

PROG : SI Q50=1, POSER Q51 **< A FAIT HEURE TRAVAIL >**

Q51 Était-ce…

CITER - UNE SEULE REPONSE POSSIBLE – ON VOUDRAIT NE PAS AVOIR DE NSP

1. un emploi régulier ?
2. uniquement un travail occasionnel ou un petit boulot ?
3. uniquement un stage en entreprise ou dans une administration ?

Note à l'enquêteur : si la personne cumule plusieurs de ces items, n'en notez qu'un seul, à cet ordre de choix :
1. emploi régulier ; 2. stage ; 3. petit boulot.
Un emploi régulier est un emploi qui a été défini par un contrat de travail et est associé à un bulletin de paye. Ainsi, les contrats courts, les contrats d'intérim, les CDD, et les contrats aidés sont des emplois réguliers.
Sont à inclure dans la réponse petits boulots les activités non déclarées (travail au noir sans contrat de travail) et les activités de courte durée comme les cours particuliers, le baby-sitting qui, bien que pouvant être déclarés et faire l'objet d'un contrat de travail, restent des activités très ponctuelles qui ne peuvent être considérées comme un travail régulier.
Si nécessaire, rassurer l'enquêté sur le fait que si il nous déclare du travail « au noir », sa réponse restera anonyme et n'aura donc aucune conséquence pour lui.

PROG : SI Q50=2 OU SI Q51=(2 OU 3), POSER Q52 **< PAS D'EMPLOI REGULIER SEMAINE PREC >**

Q52 Est-ce que votre conjoint a cependant un emploi (régulier, autre qu'un petit boulot ou un stage) ?

1. Oui
2. Non

Note à l'enquêteur : l'enquêté a pu être absent de son emploi régulier en raison de congés payés, de congés maternité ou maladie. Dans ce cas, noter OUI, il a un emploi.
Si l'enquêté est en congés de longue durée (congé sans solde, congé en disponibilité, congé sabbatique, congé parental), noter NON
Si le conjoint de l'enquêté a plusieurs emplois, coder oui

PROG : SI Q51=1 OU SI Q52=1, POSER Q53 **< A EMPLOI REGULIER >**

Q53 Votre conjoint exerce son emploi ?

CITER - UNE SEULE REPONSE POSSIBLE

1. à son compte, ou comme salarié chef d'entreprise
2. Comme salarié (autre que chef d'entreprise)
3. Il travaille pour un ou avec un membre de votre famille sans être salarié
4. NSP

PROG : SI Q53=2, POSER Q54 **< A UN EMPLOI REGULIER SALARIE >**

Q54 Quel type de contrat a votre conjoint ?

CITER - UNE SEULE REPONSE POSSIBLE

1. Un contrat à durée indéterminée (CDI)
2. Un contrat à durée déterminée autre que saisonnier (CDD)
3. Un contrat saisonnier
4. Un contrat d'intérim ou de travail temporaire
5. Un contrat d'apprentissage
6. NSP

Note à l'enquêteur :
<u>Si l'enquêté a plusieurs emplois :</u> demandez pour « votre emploi principal ».
Si contrat nouvelles embauches (CNE) est cité => notez-le comme un CDI.
Normalement tous les types de contrat (y compris les contrats aidés) peuvent être classés dans les items proposés.
Les contrats aidés peuvent être à durée indéterminée ou à durée déterminée (=limitée).
chèque emploi service et vacataire = noter 4. Un contrat d'intérim ou de travail temporaire
Si le conjoint de l'enquêté a plusieurs emplois, décrire uniquement l'emploi principal.

PROG : SI Q52=2, POSER Q55 **< N'A PAS D'EMPLOI >**

Q55 Actuellement, votre conjoint est :

CITER - UNE SEULE REPONSE POSSIBLE

1. Étudiant ou élève ou stagiaire non rémunéré
2. En congé sabbatique, en congé sans solde, ou en disponibilité
3. En congé parental
4. Sans emploi
5. NSP

Note enquêteur :
<u>Définitions :</u>
congé parental : un congé parental concerne les parents d'un jeune enfant. Le père ou la mère peuvent prendre un congé supplémentaire après l'expiration du congé de maternité.
congé sabbatique, sans solde ou disponibilité :congé qui suspend le contrat de travail d'un salarié mais ne le supprime pas (durée de 6 mois à 11 mois)
Les étudiants salariés, s'ils sont affiliés au régime de sécurité sociale étudiante, ont le statut d'étudiant.

PROG : SI Q51=1 OU SI Q52=1, POSER Q56 **< A EMPLOI REGULIER >**

Q56 Est-ce un emploi à temps plein ou à temps partiel ?

1. à temps partiel
2. à temps plein

Note :
<u>Si l'enquêté a plusieurs emplois :</u> demandez pour « votre emploi principal ».
si l'enquêté ne sait pas, insister : Est-ce que vous travaillez sur une durée réduite, par exemple moins de 35 heures par semaine ? Si oui noter « à temps partiel ».

PROG : SI Q56=1, POSER Q57 **< EST A TEMPS PARTIEL >**

Q57 Quel est le type de ce temps partiel ?

CITER SI PAS DE REPONSE SPONTANEE - UNE SEULE REPONSE POSSIBLE

1. Moins d'un quart temps (moins de 7 heures par semaine)
2. Un quart temps (8 ou 9 heures par semaine)
3. Entre 25% et 50% (entre 10 et 16 heures par semaine)
4. Mi-temps (50%) (17 ou 18 heures par semaine)
5. Entre 50% et 80% (entre 19 et 27 heures par semaine)
6. 80% (28 heures par semaine)
7. Plus de 80% (plus de 29 heures par semaine)
8. NSP

Note : travail au 4/5 => 80%. Travail au 3/4 => entre 50 et 80%.

PROG : SI Q53=2, POSER Q57BIS **< A UN EMPLOI REGULIER SALARIE >**

Q57bis Votre conjoint a-t-il plusieurs employeurs ?

1. Oui
2. Non

Note à l'enquêteur : Travaille-t-il pour plusieurs personnes ou plusieurs entreprises à la fois au cours de la semaine ? En faisant un métier de « services à la personne », comme aide à domicile, infirmière à domicile, il est possible d'avoir plusieurs employeurs différents en même temps.

PROG : SI Q51=1 OU SI Q52=1, POSER Q58 **< A EMPLOI REGULIER >**

Q58

I-PROG : PAR DEFAUT, POSER : **< N'A QU'UN SEUL EMPLOI >**

Dans le cadre de son emploi, combien d'heures est-ce que votre conjoint travaille par semaine (en moyenne) ?

I-PROG : SI Q57BIS=1, REMPLACER PAR : **< PLUSIEURS EMPLOIS >**

Dans le cadre de ses emplois, combien d'heures travaille-t-il par semaine (en moyenne)?

1 <= VALEUR ENTIERE OU DECIMALE <= 75.

Note :
<u>précision : « en moyenne »</u>. Pendant une semaine de travail normale, au cours de laquelle vous n'avez pas pris de congés.
Comptabilisez les heures supplémentaires que votre conjoint effectue habituellement, si elles sont rémunérées.
Si l'enquêteur ne sait pas et dit qu'il travaille 'la durée normale', demandez si par semaine il travaille 35 heures ou 39 heures. S'il répond 35 annualisées, notez 35 heures.
Cas particuliers si évoqué (infirmières, garde d'enfants,…) : les « heures de présence responsable » comptent comme deux tiers d'une heure de travail. Les heures de nuit ne comptent pas ici.

PROG : SI Q52=2, POSER Q59 **< N'A PAS D'EMPLOI >**

Q59 Au cours des quatre semaines du … au … votre conjoint était-il à la recherche d'un emploi ?

PROGRAMMER LA SEMAINE COMME DANS LA QUESTIONS SIMILAIRE PLUS TOT

1. Oui
2. Non
3. NSP

Note : y compris recherche d'un emploi à temps partiel ou d'un emploi occasionnel.
Note : Si question : dans cette question, on est considéré comme à la recherche d'un emploi si on a fait une démarche, quelle qu'elle soit, par exemple, si on a eu un entretien d'embauche, si on a consulté des annonces.

PROG : SI Q56=1, POSER Q60 **< A UN EMPLOI A TEMPS PARTIEL >**

Q60

I-PROG : SI Q57BIS=2, UTILISER CET INTITULE **< A UN SEUL EMPLOI REGULIER SALARIE >**

L'employeur de votre conjoint lui laisse-t-il la possibilité de travailler davantage d'heures par semaine, avec, par conséquent, une augmentation de son salaire ?

I-PROG : SI Q57BIS=1, UTILISER CET INTITULE **< PLUSIEURS EMPLOIS >**

Dans ses emplois, votre conjoint pourrait-il travailler davantage d'heures par semaine, et gagner ainsi plus d'argent, s'il le souhaite et s'il a le temps ?

I-PROG : SI Q53=1 OU 3 OU 4, UTILISER CET INTITULE **< A UN EMPLOI NON SALARIE >**

Votre conjoint pourrait-il travailler davantage d'heures par semaine, avec une augmentation correspondante de vos revenus, s'il le souhaite ?

CITER

1. Oui
2. Non
3. NSP

Note enquêteur : Est-ce que les employeurs de votre conjoint sont d'accord pour le laisser travailler plus longtemps, pour basculer à temps plein ? Est-ce qu'il y a assez de travail pour que, si votre conjoint le souhaitait, il puisse travailler davantage ?
I-PROG q53=1 ou 3 ou 4: AFFICHER CETTE NOTE : Est-ce qu'il y assez de travail pour que, si votre conjoint le souhaitait, il puisse travailler davantage ?
Note : et si il avait le temps, si votre conjoint n'avait pas d'enfants à garder ou de parent dont il doit s'occuper.

Q61 Est-ce qu'il arrive à votre conjoint de faire des petits boulots non déclarés ?

CITER – UNE SEULE REPONSE POSSIBLE

1. Oui mais pour des sommes peu importantes.
2. Oui et ça vous aide bien à vivre.
3. Non
4. NSP

Note enquêteur : Si la personne semble gênée par la question, dire : je vous rappelle que toutes vos réponses seront traitées de façon anonyme et qu'elles n'auront aucune répercussion sur vos droits ou sur vos aides. vous pouvez donc répondre librement et sans crainte.
Le « travail au noir » est un petit boulot non déclaré.

PROG : SI Q61=1 OU 2, POSER Q62 **< FAIT DES PETITS BOULOTS NON DECLARES >**

Q62 Pour combien d'heures, par semaine, à peu près ?

NOTER 1 <= VALEUR <= 70 HEURES. NSP POSSIBLE. DECIMALE

NB : CI-DESSOUS LES QUESTIONS SURLES REVENUS DU CONJOINT : LES QUESTIONS SONT LES MEMES QUE POUR LE REPONDANT (AVEC ADAPTATION DES INTITULES BIEN SUR).

Lire : « Nous voudrions maintenant noter le montant des revenus de VOTRE CONJOINT au cours des trois derniers mois.
Nous voudrions <u>tout d'abord</u> noter le montant de vos revenus du travail perçus au cours des trois derniers mois. »
Note à l'enquêteur : voir notice détaillée séparée.

Q63

I-PROG : SI (Q21<>1 ET Q57BIS=2), POSER : **< SALARIE OU EMPLOYE PAR LA FAMILLE, UN SEUL EMPLOI >**

Si votre conjoint a travaillé en [M-1], pouvez-vous m'indiquer son salaire net pour ce mois de [M-1] (en euros par mois) ?

I-PROG : SI (Q21<>1 ET Q57BIS=1), POSER : **< SALARIE OU EMPLOYE PAR LA FAMILLE, PLUSIEURS EMPLOIS >**

Si votre conjoint a travaillé en [M-1], pouvez-vous m'indiquer son salaire net pour [M-1], sur l'ensemble de ses emplois (en euros par mois) ?

I-PROG : SI (Q21=1), POSER : **< CHEF D'ENTREPRISE >**

Actuellement, quel revenu professionnel total, avant impôt, votre conjoint obtient-il de cette entreprise, par mois ou par an ?

Si chef d'entreprise : on peut préciser : quel a été le montant des prélèvements privés que vous avez effectué sur les ressources de votre entreprise pour votre consommation ou pour votre épargne personnelle ?

0 <= NOMBRE ENTIER <= 99999. EN CAS DE REFUS OU D'INCERTITUDE, L'ENQUETEUR A LA POSSIBILITE DE PROPOSER DES TRANCHES.

PERIODE A UTILISER DANS L'INTITULE DE LA QUESTION : POUR LES ENTRETIENS QUI SE DEROULENT PLUS TARD QUE LE 5 DU MOIS, PRENDRE POUR M-1 LE MOIS PRECEDENT ET POUR M-3 LE TROISIEME MOIS

PRECEDENT ; POUR LES ENTRETIENS QUI SE DEROULENT AVANT OU LE 5 DU MOIS, POUR M-1 L'ANTEPENULTIEME MOIS ET POUR M-3 LE QUATRIEME MOIS PRECEDENT. PAR EXEMPLE :

SI L'ENTRETIEN A LIEU LE 12 DECEMBRE, POSER LA QUESTION : POUVEZ-VOUS M'INDIQUER VOTRE SALAIRE NET POUR LE MOIS DE NOVEMBRE ?

SI L'ENTRETIEN A LIEU LE 4 DECEMBRE, POSER LA QUESTION : POUVEZ-VOUS M'INDIQUER VOTRE SALAIRE NET POUR LE MOIS D'OCTOBRE?

POUR CHAQUE MONTANT, SI ET SEULEMENT SI LE REPONDANT REFUSE DE REPONDRE PAR UN MONTANT PRECIS, ON LUI PROPOSE DE SITUER LE MONTANT DANS UNE TRANCHE.

PROG : SI UN SALAIRE EST INDIQUE A LA QUESTION PRECEDENTE, POSER Q64

Q64 Pour ce mois de M-1, votre conjoint a-t-il reçu des primes exceptionnelles, comme une prime de fin d'année ou un treizième mois ?

1. Oui
2. Non

PROG : SI Q64=1, POSER

Q64-2 Avez-vous déjà compté cette prime (ces primes) dans son salaire ?

1. Oui
2. Non

PROG : SI Q64-2=2, POSER

Q64-3 Pouvez-vous m'indiquer le montant de cette prime (ces primes) ?

0 <= NOMBRE ENTIER <= 99999. TRANCHES

Q64-4 En M-2, Salaire et Primes *(même intitulé)*

Q64-5 En M-3, Salaire et Primes *(même intitulé*)

Q64-6 Votre conjoint a-t-il été en arrêt-maladie au cours des 3 derniers mois ?

1. Oui
2. Non
3. NSP

PROG : SI Q64-6=1, POSER Q64-7

Q64-7 Votre conjoint a-t-il reçu, en plus de son salaire, des indemnités d'arrêt-maladie pour le mois [M-1] ?

I-PROG : SI (Q53=1), REMPLACER PAR : **< CHEF D'ENTREPRISE >**

Votre conjoint a-t-il reçu, en plus de la rémunération que vous m'avez indiquée, des indemnités d'arrêt-maladie pour le mois [M-1] ?

1. Oui
2. Non
3. NSP

Note enquêteur : « en plus du salaire <u>que vous m'avez déjà indiqué »</u>
Il s'agit des indemnités de la Sécurité sociale. pour votre arrêt maladie.
<u>Si l'enquêté avait déjà indiqué ses indemnités d'arrêt maladie dans son salaire, répondre NON</u>

PROG : SI Q64-7=1, POSER Q64-8

Q64-8 Quel montant a-t-il perçu ?

0 <= NOMBRE ENTIER <= 99999. TRANCHES PROPOSEES

Q64-9 idem Q64-7 pour le mois M-2
Q64-10 idem Q64-8 pour le mois M-3
Q64-11 idem Q64-7 pour le mois M-3
Q64-12 idem Q64-8 pour le mois M-3

Q65 Votre conjoint a-t-il perçu des indemnités de chômage pour le mois [M-1] ?

1. Oui
2. Non
3. NSP

Q65-2 Quel montant a-t-il perçu ?

0 <= NOMBRE ENTIER <= 99999. TRANCHES PROPOSEES

Q65-3 Indemnités de chômage M-2
Q65-4 Montant M-2

Q65-5 indemnités de chômage M-3
Q65-6 Montant M-3

Q65-7 Avez-vous reçu une pension alimentaire ou d'une pension d'invalidité au cours des 3 dernier mois?

1. Oui
2. Non
3. NSP

PROG : SI Q65-7=1, POSER Q65-8

Q65-8 Quel montant avez-vous perçu au cours des 3 dernier mois ?

0 <= NOMBRE ENTIER <= 99999. TRANCHES PROPOSEES

Q66 À part ces revenus, Votre conjoint a-t-il perçu des revenus au cours du mois M-1 que vous ne m'avez pas déjà indiqués ? (que vous n'avez pas déjà comptées pour vous-même).
[une fois que le répondant a indiqué au moins un revenu, lire :] **Il ne faut pas compter les revenus déjà indiqués. Par ailleurs, on ne va pas compter le RSA, les allocations logement (APL) et la prime pour l'emploi (PPE) pour le moment.**

Q66bis M-2
Q66ter M-3

0 <= NOMBRE ENTIER <= 99999. TRANCHES PROPOSEES

L'ENQUETEUR A LA POSSIBILITE DE NOTER DIFFERENTS MONTANTS ET D'EN FAIRE LA SOMME.

Note : les autres ressources sont le total des :
- pension de retraite
- autres pensions (imposables ou non)
- avantages vieillesse
- aides ou secours
- revenus de placement financier, revenus de biens immobiliers.
Ne pas inclure
- les revenus du travail au noir (non déclarés)
- les bourses scolaires
- la prime de retour à l'emploi
- l'aide personnalisé de retour à l'emploi
Note à l'enquêteur : si ne sait pas, mettre la valeur 99999 ; si valeur décimale, arrondir à l'entier le plus proche

5) MODULE TRAVAIL ET REVENUS DES ENFANTS

PROG : SI Q13_NOMBRE D'ENFANTS DE PLUS DE 14 ANS >=1, LIRE ET POSER LES QUESTION SUIVANTES : **< A AU MOINS UN ENFANT A CHARGE DE PLUS DE 14 ANS >**

Lire : Je vais maintenant vous poser quelques situations sur la situation de vos enfants.

Note à l'enquêteur : Si l'enquêté veut savoir pourquoi on pose des questions sur ses enfants : Le RSA est une allocation versée à un foyer. Le montant du RSA dépend donc également de la situation professionnelle de vos enfants. Par ailleurs, même si vous ne touchez pas le RSA, nous avons besoin de vos réponses pour pouvoir estimer la situation moyenne pour des familles non bénéficiaires du RSA pour comparer avec les bénéficiaires du RSA.

Q67 Est-ce qu'un de vos enfants (âgés de 14 à 24 ans) **/ Est-ce que votre enfant [N], habitant chez vous, a perçu au cours des mois M-3 à M-1 un salaire, des revenus de stage, une indemnité de chômage ?**

1. Oui
2. Non
3. NSP

PROG : SI Q67=1, POSER Q68 POUR CHAQUE ENFANT DE 1 À Q13 **< UN ENFANT AU MOINS TRAVAILLE >**

Q68 Est-ce le cas de votre enfant [XX] ?

1. Oui
2. Non
3. NSP

PROG : POUR CHAQUE ENFANT DONT Q68=1 , POSER L'ENSEMBLE DES QUESTIONS SUIVANTES (REMPLACER [N] PAR LE PRENOM DE L'ENFANT)

Q69 Votre enfant [N] a-t-il un emploi en ce moment ?

1. Oui
2. Non
3. NSP

PROG : SI Q69=1, POSER Q70 **< ENFANT A CHARGE DE 14 A 24 ANS REVOLUS EXERÇANT UNE ACTIVITE PROFESSIONNELLE >**

Q70 Si votre enfant [N] a travaillé en [M-1], pouvez-vous m'indiquer son salaire net pour [M-1] (en euros par mois) ?

0 <= NOMBRE ENTIER <= 99999

Note à l'enquêteur : Les indemnités journalières de sécurité sociale et les revenus de stage sont considérés comme des revenus d'activité.

Q70bis M-2
Q70ter M-3

PROG : POUR TOUS LES ENFANTS DE 14 A 24 ANS

Q71 Quel est le montant total des [I-PROG, SI (Q69=1) : autres] ressources perçues par votre enfant [N] pour les mois de M-1, sans inclure les bourses scolaires ?

Note à l'enquêteur : les autres ressources sont le total des :
- indemnités chômage
- indemnités d'arrêt maladie (si pas déjà comptées)
- pensions d'invalidité
- pensions alimentaires
- autres pensions imposables ou non.

Q72 M-2
Q73 M-3

PROG : POUR TOUS LES ENFANTS DE 14 A 24 ANS

Q74 Une bourse scolaire est-elle versée pour votre enfant [N] ?

1. Oui
2. Non
3. NSP

PROG : SI Q74=1, POSER Q74BIS

Q74bis L'avez-vous déjà comptée dans les revenus que vous m'avez indiqués ?

1. Oui
2. Non
3. NSP

PROG : SI Q74=1, POSER Q74TER

Q74ter Quel est son montant en euros par mois ?

0 <= NOMBRE ENTIER <= 3.000

PROG : FIN DE L'ENSEMBLE DES QUESTIONS POUR CHAQUE ENFANT
A PARTIR DE LA, LES QUESTIONS SUIVANTES SONT A POSER A TOUT LE MONDE

Q75 Au total, [I-PROG, SI (Q5=(1 OU 2) OU Q69=1) <COUPLE OU ENFANT>: les revenus de votre foyer ; SINON : vos revenus] varient peut-être d'un mois sur l'autre. De combien [I-PROG, SI (Q5=(1 OU 2) OU Q69=1) < COUPLE OU ENFANT > : les revenus totaux de votre foyer ; SINON : vos revenus totaux] varient-ils, à peu près, d'un mois à l'autre ? (en euros)

CITER – UNE SEULE REPONSE POSSIBLE

1. Moins de 50 euros
2. Entre 50 et 99 euros
3. Entre 100 et 199 euros
4. Entre 200 et 399 euros
5. Plus de 400 euros
6. NSP

Note à l'enquêteur : ne pas prendre en compte les revenus reçus habituellement à des dates précises tels que les 13ème mois ou les primes de fin d'année.
Si les revenus ne varient pas, répondre « moins de 50 euros ».

6) MODULE QUEL RSA EST TOUCHE

⇨ l'enquêté a-t-il touché le RSA le mois précédent l'enquête ou au cours des trois derniers mois
⇨ quelle administration lui verse le RSA

[Lire lentement :] « Je vais vous rappeler brièvement ce qu'est le RSA. Le RSA, ou Revenu de Solidarité Active, est une allocation mise en place en France en juin 2009.
Il y a deux groupes de personnes qui bénéficient du RSA : d'une part, il est versé aux personnes qui percevaient auparavant le RMI ou l'allocation de parent isolé ; à la place, ces personnes reçoivent le RSA. D'autre part, le RSA est versé à un nouveau groupe de personnes : des personnes qui travaillent et qui touchent des salaires relativement modestes. Pour ces personnes, Le RSA est un complément de revenu.
Les foyers bénéficiaires du RSA perçoivent chaque mois une allocation, dont le montant dépend de leur situation familiale et de leurs ressources. Le RSA est versé par les caisses d'allocations familiales, CAF en abrégé, ou les caisses de mutualité sociale agricole, MSA en abrégé. » [marquer une pause]

Q76 Est-ce que vous-même ou votre conjoint avez perçu le RSA pour le mois de … (*mois M*), c'est-à-dire : avez-vous reçu début …… (*le mois qui suit M*) un versement au titre du mois de …… (*mois M*), quel que soit le montant perçu ?

I-PROG : SI Q5=3 OU 4 OU 5 OU 6 (PAS EN COUPLE) POSER :

Avez-vous avez perçu le RSA pour le mois de …… (mois M), c'est-à-dire : avez-vous reçu début …… (le mois qui suit M) un versement au titre du mois de …… (mois M), quel que soit le montant perçu ?

MOIS A UTILISER DANS L'INTITULE DE LA QUESTION : POUR LES ENTRETIENS QUI SE DEROULENT PLUS TARD QUE LE 16 DU MOIS, PRENDRE POUR M LE MOIS PRECEDENT. POUR LES ENTRETIENS QUI SE DEROULENT AVANT OU LE 16 DU MOIS, PRENDRE LE PENULTIEME MOIS. PAR EXEMPLE, SI L'ENTRETIEN A LIEU LE 12 DECEMBRE, POSER : AVEZ-VOUS AVEZ PERÇU LE RSA POUR LE MOIS D'OCTOBRE, C'EST-A-DIRE : AVEZ-VOUS REÇU DEBUT NOVEMBRE UN VERSEMENT AU TITRE DU RSA POUR LE MOIS D'OCTOBRE ?

1. Oui
2. Non
3. Vous n'avez jamais perçu le RSA (item non suggéré)
4. NSP

Note à l'enquêteur : Le RSA est versé à un foyer. Le foyer comprend toutes les personnes qui sont déclarées dans les formulaires remplis pour toucher le RSA. Par conséquent, le RSA est (normalement) versé soit à l'enquêté soit à son conjoint. Il est donc possible que ce soit le conjoint de l'enquêté qui ait reçu le versement de RSA, qu'il faut donc comptabiliser.

PROG : SI Q76<>3, POSER Q77 **< A PEUT-ETRE PERÇU LE RSA >**

Q77

I-PROG : SI Q76=2 OU 4, POSER : **< NE PERÇOIT PAS LE RSA LE MOIS DERNIER >**

Est-ce que vous-même [I-PROG : SI COUPLE : ou votre conjoint] avez perçu le RSA au moins une fois au cours des 3 derniers mois ?

I-PROG : SI Q76=1, POSER : **< PERÇOIT LE RSA LE MOIS DERNIER >**

Est-ce que vous-même [I-PROG : SI COUPLE : ou votre conjoint] avez perçu le RSA au moins une fois au cours des 3 derniers mois, en plus du versement que vous venez de me signaler ?

1. Oui
2. Non
3. NSP

PROG : SI Q76=1, POSER Q78 **< PERÇOIT LE RSA LE MOIS DERNIER >**

Q78 Combien avez-vous perçu, pour le mois de …… (*mois M*), au titre du RSA (en euros) ?

1 <= VALEUR <= 3000 EUROS.

PROG : SI Q76<>1 ET Q77=1, POSER Q79 **< N'A PAS PERÇU LE RSA LE MOIS DERIER MAIS L'A PERÇU AU COURS DES 3 DERNIERS MOIS >**

Q79 Quel est le montant du dernier RSA que vous avez perçu (en euros) ?

1 <= VALEUR <= 3000 EUROS.

PROG : SI Q76=1 OU Q77=1, POSER Q80 **< PERÇOIT LE RSA LE MOIS DERNIER OU 3 DM>**

Q80 Depuis combien de temps percevez-vous le RSA, ou avant lui le RMI ou l'A-P-I ?

REPONSE EN CLAIR (NOMBRE DE MOIS, NOMBRE D'ANNEE, OU DATE DE DEBUT DE PERCEPTION DU RSA/RMI/API). PREVOIR LA CASE [+ DE X ANNEES]

Note : on souhaite connaître la durée pendant laquelle le RSA a été perçu sans interruption de moins de 3 mois.
(exemple : si RMI entre 1999 et 2005 et RMI-puis-RSA entre 2007 et 2010, alors noter : 3 ans).
Compter également le RMI/API, avant que le RSA soit mis en place.
Plutôt que NSP, demander une réponse approximative.
L'API (Allocation de parent isolé) se prononce en épelant les lettres séparément (Ah-pé-hi).

PROG : SI Q76=1 OU Q77=1, POSER Q81 **< PERÇOIT LE RSA LE MOIS DERNIER OU 3 DM>**

Q81 Est-ce que le RSA vous est versé par la caisse d'allocations familiales (CAF) ou bien la caisse de la Mutualité sociale agricole (MSA) ?

1. La caisse d'allocations familiales (CAF)
2. la Mutualité sociale agricole (MSA)
3. NSP

Note à l'enquêteur : ça ne peut pas être un autre organisme que la MSA ou la CAF : indiquer NSP dans ce cas.

7) MODULE SITUATION PROFESSIONNELLE ET REVENUS EN MAI 2009

- ⇨ objectif : connaître la situation familiale et professionnelle en mai 2009 juste avant la mise en place du RSA, pour mesurer les différences créées par le RSA (en moyenne sur toutes les personnes enquêtées)
- ⇨ quel RMI ou API perçus avant la création du RSA
- ⇨ raison temps de travail différent entre mai et aujourd'hui

« Je vais vous poser quelques questions sur votre situation en mai 2009. »

Note à l'enquêteur : si l'enquête demande pourquoi :
« Notre but est de mesurer si, en moyenne, les Français changent souvent de situation professionnelle. Nous nous servons du mois de mai 2009 comme référence. Nous voulons également mesurer si les rémunérations ont changé, en raison du RSA ou de la conjoncture, ce qui explique les questions que nous posons »

Bloc situation familiale en mai 2009

PROG : SI (Q5=3, 4, 5 OU 6) OU (Q5BIS=2), POSER Q82 **<NE VIT PAS DANS LE MEME LOGEMENT EN COUPLE >**

Q82 Entre mai 2009 et aujourd'hui, y a-t-il eu une période où vous avez vécu en couple, dans un même logement ?

1. Oui
2. Non
3. NSP

Note enquêteur : y compris mai 2009.
si le répondant a vécu seulement quelques mois en couple dans un même logement : notez OUI.

PROG : SI ((Q5=1 OU 2) ET Q5BIS=1) OU Q82=1, POSER Q83 **< VIT OU A VECU EN COUPLE DANS LE MEME LOGEMENT >**

Q83

PROG : SI Q5BIS=1 : **< VIT EN COUPLE DANS UN MEME LOGEMENT >**

En mai 2009, étiez- vous déjà en couple avec votre conjoint actuel, en vivant dans un même logement ?

PROG : SI Q82=1 : **< A VECU EN COUPLE >**

Était-ce le cas en mai 2009 ?

1. Oui
2. Non
3. NSP

Note à l'enquêteur : si l'enquêté demande pourquoi on pose la question : on veut connaître votre situation de couple en mai 2009, au moment de la mise en place du RSA, car le droit au RSA dépend de la situation de couple.

Q84

I-PROG : SI Q12>=1 **< A DES ENFANTS A CHARGE >**

Vous m'avez indiqué que vous aviez aujourd'hui des enfants de moins de 25 ans qui habitent chez vous.
En mai 2009, est-ce qu'il y avait le même nombre d'enfants qui habitaient chez vous et qui étaient âgés de moins de 25 ans ?

I-PROG : SI Q12=0 OU Q11=2 : **< PAS D'ENFANT A CHARGE AUJOURDHUI >**

En mai 2009, aviez-vous des enfants qui étaient âgés de moins de 25 ans et qui habitaient chez vous ?

1. Oui
2. Non
3. NSP

Note enquêteur : les enfants à charge sont présents au foyer de l'enquêté (qu'ils aient ou non un lien de parenté avec lui [enfant recueilli, frère, sœur, neveu, nièce, petit-fils, petite fille, etc.) et l'enquêté en assume la responsabilité éducative.
Concernant les enfants en garde alternée, ne prendre en compte que les enfants qui habitent plus souvent chez vous que chez leur autre parent
si le temps de garde entre les 2 parents est strictement identique, demander quel est le parent qui déclare l'enfant au niveau des impôts

PROG : SI (Q12>=1 ET Q84=2) OU ((Q12=0 OU Q11=2) ET Q84=1), POSER Q85
< NOMBRE D'ENFANTS A CHARGE DIFFERENT >

Q85 Combien aviez-vous d'enfants de moins de 25 ans qui habitaient chez vous en mai 2009 ?

0 <= VALEUR ENTIERE <= 20.

Q86
Q87

Bloc situation professionnelle de l'enquêté en mai 2009

Q88 Aviez-vous un emploi en mai 2009 ? (emploi rémunéré)

1. Oui
2. Non

Note à l'enquêteur : même si ce n'était pas un emploi en continu : noter oui.
Question importante : on souhaite ne pas avoir de NSP.
Si l'enquêté ne sait pas bien, demandez-lui de fouiller dans ses souvenirs (par exemple, au cours de l'été de l'année dernière, aviez-vous un emploi ? => et un peu avant ?)
Noter la situation la plus probable, même si l'enquêté n'est pas sûr de sa réponse.

PROG : SI Q88=1 ET SI (Q19=1 OU Q20=1), POSER Q89 **< ETAIT EN EMPLOI, EST EN EMPLOI >**

Q89 Avez-vous changé d'emploi entre mai 2009 et aujourd'hui ?

1. Oui
2. Non

Note à l'enquêteur : y compris grand changement (salaire), en restant travailler pour le même employeur.

PROG : SI Q88=2, POSER Q90 **< N'ETAIT PAS EN EMPLOI EN MAI 2009 >**

Q90 Vers le mois de mai 2009, étiez-vous à la recherche d'un emploi ?

1. Oui
2. Non
3. NSP

Note à l'enquêteur : recherche d'un emploi même à temps partiel, même occasionnel.

PROG : SI Q88=1 ET (Q89=1 OU Q20=2), POSER Q91 **< AVAIT EMPLOI REGULIER, NOUVEL EMPLOI >**

Q91 Vous exerciez cet emploi ?

CITER - UNE SEULE REPONSE POSSIBLE

1. à votre compte, ou comme salarié chef d'entreprise
2. comme salarié (autre que chef d'entreprise)
3. vous travailliez pour un ou avec un membre de votre famille sans être salarié

Note à l'enquêteur : salarié signifie qui a un contrat de travail et qui reçoit un salaire.
Si l'enquêté a plusieurs emplois, ne décrire que l'emploi principal.

PROG : SI Q91=2, POSER Q92 **< AVAIT UN EMPLOI REGULIER SALARIE >**

Q92 Quel type de contrat était-ce ?

CITER - UNE SEULE REPONSE POSSIBLE

1. Un contrat à durée indéterminée (CDI)
2. Un contrat à durée déterminée autre que saisonnier (CDD)
3. Un contrat saisonnier
4. Un contrat d'intérim ou de travail temporaire
5. Un contrat d'apprentissage
6. NSP

Note à l'enquêteur : Si contrat nouvelles embauches (CNE) est cité => notez-le comme un CDI.
Normalement tous les types de contrat (y compris les contrats aidés) peuvent être classés dans les items proposés.
Les contrats aidés peuvent être à durée indéterminée ou à durée déterminée (=limitée).
chèque emploi service et vacataire = noter 4. Un contrat d'intérim ou de travail temporaire
Si l'enquêté a plusieurs emplois, décrire uniquement l'emploi principal.

PROG : SI Q88=1, POSER Q93 **< AVAIT EMPLOI >**

Q93 Votre emploi en mai 2009 était-il un emploi à temps partiel ou à temps plein?

1. à temps partiel
2. à temps plein

PROG : SI Q93=1, POSER Q94 **< EMPLOI A TEMPS PARTIEL >**

Q94 Quel était le type de ce temps partiel ?

CITER - UNE SEULE REPONSE POSSIBLE

1. Moins d'un quart temps (moins de 7 heures par semaine)
2. Un quart temps (8 ou 9 heures par semaine)
3. Entre 25% et 50% (entre 10 et 16 heures par semaine)
4. Mi-temps (50%) (17 ou 18 heures par semaine)
5. Entre 50% et 80% (entre 19 et 27 heures par semaine)
6. 80% (28 heures par semaine)
7. Plus de 80% (plus de 29 heures par semaine)
8. NSP

Note : travail au 4/5 => 80%. Travail au 3/4 => entre 50 et 80%.

PROG : SI Q88=1, POSER Q95 **< AVAIT EMPLOI >**

Q95 Dans le cadre de votre emploi, combien d'heures travailliez-vous par semaine en mai 2009 (en moyenne)?

1 <= VALEUR ENTIERE OU DECIMALE <= 75. CODER REPONSE NSP

Note à l'enquêteur : Si NSP, demander une valeur approximative, ou pour une période un peu plus large, dont mai 2009 fait partie.
Note à l'enquêteur : Si plusieurs emplois : « au total pour vos emplois ».

PROG : SI Q88=1, POSER Q96 **< AVAIT EMPLOI EN MAI 2009 >**

Q96 En mai 2009, quel a été approximativement votre salaire net ?

I-PROG : SI (Q89=2 ET Q21=1) OU (Q89=1 ET Q91=1), AU LIEU DE L'INTITULE PAR DEFAUT, UTILISER :< CHEF D'ENTREPRISE >

En mai 2009, quel revenu professionnel total, avant impôt, vous et votre famille tiriez-vous de cette entreprise, par mois ou sur une année ?

CETTE QUESTION DOIT REPRENDRE LE FORMAT DE CELLE SUR LES SALAIRES CONTEMPORAINS.

Note à l'enquêteur : Si la question est posée : il faut inclure les primes dans le salaire.

PROG COHERENCE :
SI Q89=2.NON ET Q31 <= 0,85*Q96 OU Q31 >= 1,5*Q96 (REVENU SUR LE MEME CHAMP, Y COMPRIS PRIME) **< MEME EMPLOI EN MAI 2009 ET AUJOURD'HUI >**
=> VERIFICATION DES MONTANTS PAR L'ENQUÊTEUR.

Bloc durées de travail différente et raison

PROG : SI Q95 ET Q26 ONT ETE POSEES, ET SI Q95 <> Q26 ET Q95<>NSP, POSER Q97
< IL SEMBLE QUE CE N'EST PAS LA MEME DUREE DE TRAVAIL EN MAI 2009 ET AUJOURD'HUI >
++ L'ENQUETEUR PEUT CORRIGER LES REPONSES AUX Q95 ET Q26.

Q97 Votre durée de travail d'aujourd'hui est différente de celle de mai 2009. Est-ce que

CITER - UNE SEULE REPONSE POSSIBLE

1. c'est un écart inhabituel, de manière générale vous travaillez à peu près autant qu'en mai 2009
2. aujourd'hui, votre durée de travail est plus élevée
3. aujourd'hui, votre durée de travail est plus faible

PROG : SI Q97=2 OU 3, POSER Q98 **< PAS MEME DUREE DE TRAVAIL EN MAI 2009 ET AUJOURDH'UI >**

Q98 Était-ce un souhait ou un besoin de votre part (de modifier votre durée de travail) ?

CITER - UNE SEULE REPONSE POSSIBLE

1. oui.
2. **I-PROG : SI Q89=2, PROPOSEZ**
   non, votre nouvelle durée de travail vous a été imposée par votre employeur.
3. **I-PROG : SI Q89=1, PROPOSEZ**
   non, vous n'avez pas trouvé d'emploi dont la durée de travail correspondait à votre souhait.

Note : si le changement a été fait pour pouvoir garder les enfants, ou parce que le conjoint l'a demandé : notez OUI.

Q99
Q100

Bloc RMI-API sur le passé

Q101 En mai 2009, touchiez-vous le RMI ou l'A-P-I ?

CITER - UNE SEULE REPONSE POSSIBLE

1. Oui, vous touchiez le RMI
2. Oui, vous touchiez l'A-P-I
3. Non
4. NSP

Note à l'enquêteur : « API » se prononce A-P-I. C'est l'allocation aux parents isolés. C'est une forme particulière de RMI pour les parents isolés ; il ne s'agit pas des allocations familiales (noter NON si ce qui est touché est autre chose que l'API).

PROG : SI (Q76=(2 OU 4) ET Q77=2), POSER Q102 **< NE PERÇOIT PAS LE RSA >**

Q102 Depuis mai 2009, avez-vous perçu le RSA ?

1. Oui
2. Non
3. NSP

Note à l'enquêteur : rappel : le RSA est le remplaçant du RMI et de l'API. Si « RSA majoré », notez oui.

PROG : SI (Q76=1 OU Q77=1) OU Q102=1, POSER Q102BIS **< A PERÇU LE RSA A UN MOMENT OU UN AUTRE >**

Q102bis Pendant combien de mois avez-vous perçu le RSA ?

1. 1 mois
2. 2 ou 3 mois
3. 4 à 6 mois
4. 7 à 12 mois
5. 13 à 19 mois
6. NSP

Note à l'enquêteur : on ne tient pas compte du RMI ou de l'A-P-I avant le RSA, c'est donc 19 mois au maximum.

8) MODULE RAISONS DES CHANGEMENTS DU RAPPORT A L'EMPLOI

PROG : SI ((Q19=1 OU Q20=1 OU Q27=1) ET Q90=2), POSER Q103 **< A UN EMPLOI OU RECHERCHE UN EMPLOI, NE CHERCHAIT PAS D'EMPLOI EN MAI 2009 >**

Q103 Aujourd'hui vous

I-PROG : SI Q19=1 OU Q20=1, UTILISER CET INTITUE : **< A UN EMPLOI >**

avez un emploi,

I-PROG : SI Q27=1, UTILISER CET INTITUE : **< CHERCHE UN EMPLOI >**

recherchez un emploi,

I-PROG : PUIS LIRE A TOUS :

alors qu'en mai 2009, vous ne cherchiez pas d'emploi. Pour quelles raisons, parmi les raisons suivantes ?

CITER - UNE REPONSE POUR CHAQUE ITEM - ROTATION

1. parce que votre situation familiale a changé, par exemple vos enfants sont plus grands : oui / non
2. parce que vous avez davantage besoin d'argent : oui / non
3. parce que, au-delà de l'aspect financier, ça fait du bien de travailler : oui / non
4. parce que le RSA a rendu le travail plus intéressant financièrement : oui / non
5. parce qu'une opportunité s'est présentée : oui / non
6. Autre, précisez
7. NSP

PROG : SI Q103=6, POSER Q104

Q104 Noter la raison

REPONSE EN CLAIR

PROG : SI PLUSIEURS REPONSES A Q103, POSER Q105

Q105 Parmi ces raisons, quelle est la raison principale ?

REPRENDRE LES ITEMS AVEC UNE REPONSE « OUI », Y COMPRIS LA RAISON NOTEE A LA QUESTION Q104, ET NOTER LE NUMERO DE L'ITEM

Q106

PROG : SI Q27=2 ET (Q90=1 OU Q88=1), POSER Q107 **< N'A PAS D'EMPLOI, NE CHERCHE PAS D'EMPLOI, AVAIT UN EMPLOI OU RECHERCHAIT UN EMPLOI >**

Q107 Aujourd'hui vous ne travaillez pas et vous n'avez pas cherché d'emploi récemment, alors qu'en mai 2009 [I-PROG : SI Q88=1 : vous travailliez] [I-PROG : SI Q90=1 : vous recherchiez un emploi] . Pour quelles raisons, parmi les raisons suivantes ?

ROTATION DES ITEMS

1. parce que vous êtes découragé : dans la situation économique actuelle vous n'arriverez pas à trouver un emploi : oui / non
2. parce que votre situation familiale a changé, par exemple vous avez besoin de vous occuper de vos enfants ou d'un adulte en difficulté: oui / non
3. parce que vous avez moins besoin d'argent : oui / non
4. **[I-PROG : SI Q88=1 :** parce que le RSA compense vos pertes de revenus : oui / non**]**
   [I-PROG : SI Q90=1 : parce que, avec le RSA, vos revenus sont suffisants : oui / non**]**
5. parce que vous réalisez des petits boulots, pas forcément déclarés, qui compensent en partie votre perte de rémunération : oui / non
6. Autre : **précisez**
7. NSP

Note enquêteur : item 2 : un adulte en difficulté peut être un parent âgé, un adulte handicapé, etc.

PROG : SI Q107=6, NOTER Q108

Q108 Noter la raison

REPONSE EN CLAIR

9) MODULE CONNAISSANCE DES METHODES POUR S'INSCRIRE AU RSA

PROG : SI Q76=3 OU Q102=2, POSER Q109 **< N'A PAS PERÇU LE RSA APRES MAI 2009>**

Q109 Avant cette étude, connaissiez-vous le Revenu de Solidarité Active (ou RSA):

CITER – UNE SEULE REPONSE POSSIBLE

1. Vous n'aviez jamais entendu parler du RSA.
2. Vous connaissiez un peu le RSA
3. Vous connaissiez bien ou très bien le RSA

PROG : SI Q109=2 OU 3, POSER Q110 **< N'A PAS PERÇU LE RSA APRES MAI 2009>**

Q110 Comment connaissiez-vous le RSA principalement ? Est-ce…

CITER - UNE SEULE REPONSE POSSIBLE – ROTATION DES ITEMS

1. Par quelqu'un de l'administration ou d'une association qui vous a renseigné, par courrier, par téléphone ou lors d'un rendez-vous.
2. Par un ami, un voisin, un membre de votre famille, un collègue qui vous a renseigné.
3. vous avez cherché vous-même des informations, par exemple sur internet, ou vous avez consulté des articles de presse détaillés.
4. vous avez été informé par un reportage ou des informations télévisées ou radio.

Note à l'enquêteur : administration : toutes les administrations possibles (Caf, MSA, Pôle Emploi, Assedic, CCAS, CIAS, mairie, département, assistance sociale, etc.)

PROG : SI Q109=2 OU 3, POSER Q111 **< N'A PAS PERÇU LE RSA APRES MAI 2009>**

Q111 Avant cette étude, avez-vous pensé que vous pouviez bénéficier du RSA ?

CITER - UNE SEULE REPONSE POSSIBLE – PAS DE ROTATION

1. Oui, vous pensiez pouvoir bénéficier du RSA.
2. Non, vous étiez sûr de ne pas avoir droit au RSA.
3. Non, vous pensiez ne pas y avoir droit mais vous n'avez pas creusé la question.
4. NSP

PROG : SI Q109=2 OU 3, POSER Q112 **< N'A PAS PERÇU LE RSA APRES MAI 2009>**

Q112 Avez-vous, [I-PROG : SI Q5=1 OU 2 : vous ou votre conjoint,] fait un test pour savoir si vous aviez droit au RSA ? Le test est disponible sur internet, dans les locaux de la CAF, ou sur le site internet d'une autre administration.

1. Oui
2. Non
3. Vous avez commencé le test mais sans le finir
4. NSP

PROG : SI Q111=1, POSER Q113 **< A PENSE POUVOIR PERCEVOIR LE RSA >**

Q113 Avez-vous déposé une demande pour percevoir le RSA ?

1. Oui
2. Non
3. NSP

PROG : SI Q113=2, POSER Q114 **< N'A PAS DEPOSE DE DEMANDE >**

Q114 Pensez-vous le faire dans les semaines qui viennent ?

1. Oui
2. Non
3. NSP

PROG : SI Q113=2, POSER Q115 **< N'A PAS PERÇU LE RMI/API, NI LE RSA, N'A PAS FAIT DEMANDE >**

Q115 Pourquoi n'avez-vous pas essayé de toucher le RSA ? Vous n'avez pas essayé… ?

CITER – ROTATION DES ITEMS - REPONSE OUI/NON A CHAQUE ITEM.

1. Par principe (vous n'avez pas envie de dépendre de l'aide sociale, vous n'avez pas envie de devoir quelque chose à l'Etat) ou parce que ça ne vous intéresse pas : oui/non
2. Parce que les démarches sont trop compliquées : oui/non
3. Parce que vous pensiez que vous n'y avez pas droit : oui/non
4. Parce que vous ne savez pas comment en faire la demande : oui/non
5. Parce que vous craigniez de perdre des aides ou des droits : oui/non
6. une autre raison ? : précisez.

PROG : SI Q115=6, NOTER Q116

Q116 Noter la raison

REPONSE EN CLAIR

PROG : SI PLUSIEURS REPONSES A Q115, POSER Q117

Q117 Parmi ces raisons, quelle est la raison principale ?

REPRENDRE LES ITEMS AVEC UNE REPONSE « OUI », NOTER LE NUMERO DE L'ITEM, Y COMPRIS ITEM 6.

Q118

10) MODULE SITUATION DU CONJOINT EN MAI 2009

PROG : SI Q83=1, LIRE **< ETAIT EN COUPLE AVEC LE MEME CONJOINT >**

« Je vais vous poser quelques questions sur la situation de votre conjoint en mai 2009. »

Note à l'enquêteur : si l'enquête demande pourquoi :
« Notre but est de mesurer si, en moyenne, les Français changent souvent de situation professionnelle. Nous nous servons du mois de mai 2009 comme référence.»

PROG : SI Q83=1, POSER Q119 **< ETAIT EN COUPLE AVEC LE MEME CONJOINT >**

Q119 Votre conjoint avait-il un emploi en mai 2009 ? (emploi rémunéré)

1. Oui
2. Non

Note à l'enquêteur : Si n'était pas un emploi en continu en mai : noter oui.
Question importante : on souhaite ne pas avoir de NSP.
Si l'enquêté ne sait pas bien, demander lui de fouiller dans ses souvenirs (par exemple, avant l'été l'année dernière, avait-il un emploi ? => et un peu avant ? Noter la situation la plus probable, même si l'enquêté n'est pas sûr

PROG : SI Q119=1 ET SI (Q51=1 OU Q52=1), POSER Q120 **< CONJOINT ETAIT EN EMPLOI, EST EN EMPLOI >**

Q120 A-t-il changé d'emploi entre mai 2009 et aujourd'hui ?

1. Oui
2. Non
3. NSP

PROG : SI Q119=2, POSER Q121 **< CONJOINT ETAIT PAS EN EMPLOI >**

Q121 Vers le mois de mai 2009, votre conjoint était-il à la recherche d'un emploi ?

1. Oui
2. Non
3. NSP

Note à l'enquêteur : recherche d'un emploi même à temps partiel, même occasionnel.

PROG : SI Q119=1 ET (Q120=(1 OU 3) OU Q52=2), POSER Q122 **< AVAIT EMPLOI REGULIER, NOUVEL EMPLOI >**

Q122 Il exerçait cet emploi ?

CITER - UNE SEULE REPONSE POSSIBLE

1. à son compte, ou comme salarié chef d'entreprise
2. comme salarié (autre que chef d'entreprise)
3. il travaillait pour un ou avec un membre de votre famille sans être salarié

Note à l'enquêteur : salarié signifie qui a un contrat de travail et qui reçoit un salaire.
Si plusieurs emplois, ne décrire que l'emploi principal.

PROG : SI Q122=2, POSER Q123 **< AVAIT UN EMPLOI REGULIER SALARIE >**

Q123 Quel type de contrat était-ce ?

CITER - UNE SEULE REPONSE POSSIBLE

1. Un contrat à durée indéterminée (CDI)
2. Un contrat à durée déterminée autre que saisonnier (CDD)
3. Un contrat saisonnier
4. Un contrat d'intérim ou de travail temporaire
5. Un contrat d'apprentissage
6. NSP

Note à l'enquêteur : Si contrat nouvelles embauches (CNE) est cité => notez-le comme un CDI.
Normalement tous les types de contrat (y compris les contrats aidés) peuvent être classés dans les items proposés.
Les contrats aidés peuvent être à durée indéterminée ou à durée déterminée (=limitée).
chèque emploi service et vacataire = noter 4. Un contrat d'intérim ou de travail temporaire.
Si l'enquêté a plusieurs emplois, décrire uniquement l'emploi principal.

PROG : SI Q119=1, POSER Q124 **< CONJOINT AVAIT EMPLOI >**

Q124 Était-ce un emploi à temps partiel ou à temps plein ?

CITER - UNE SEULE REPONSE POSSIBLE

1. à temps partiel
2. à temps plein

PROG : SI Q124=1, POSER Q125 **< EMPLOI A TEMPS PARTIEL >**

Q125 Quel était le type de ce temps partiel ?

CITER - UNE SEULE REPONSE POSSIBLE

1. Moins d'un quart temps (moins de 7 heures par semaine)
2. Un quart temps (8 ou 9 heures par semaine)
3. Entre 25% et 50% (entre 10 et 16 heures par semaine)
4. Mi-temps (50%) (17 ou 18 heures par semaine)
5. Entre 50% et 80% (entre 19 et 27 heures par semaine)
6. 80% (28 heures par semaine)
7. Plus de 80% (plus de 29 heures par semaine)
8. NSP

Note : mémo : travail au 4/5 => 80%. Travail au 3/4 => entre 50 et 80%.

PROG : SI Q119=1, POSER Q126 **< CONJOINT AVAIT EMPLOI >**

Q126 Dans le cadre de son emploi, combien d'heures est-ce que votre conjoint travaillait par semaine en mai 2009 (en moyenne)?

1 <= VALEUR ENTIERE OU DECIMALE <= 75. CODER LA REPONSE « NSP »

Note à l'enquêteur :
Si plusieurs emplois : « au total pour ses emplois ».
Si NSP, essayer d'obtenir une valeur approximative, ou pour une période un peu plus large, dont mai 2009 fait partie.

PROG : SI (Q119=1), POSER Q127 **< CONJOINT AVAIT EMPLOI MAI 2009 >**

Q127 En mai 2009, quel était approximativement le salaire net de votre conjoint ?

I-PROG : SI (Q120=2 ET Q53=1) OU (Q120=1 ET Q122=1), AU LIEU DE L'INTITULE PAR DEFAUT, UTILISER : **< CHEF D'ENTREPRISE >**

En mai 2009, quel revenu professionnel total, avant impôt, votre conjoint tirait-il de cette entreprise, par mois ou sur une année ?

REPRENDRE FORMATS ET TRANCHES DES QUESTIONS SUR LES REVENUS CONTEMPORAINS (MEME FORMULATION QUE POUR LA QUESTION Q96).

+ MEME TEST DE COHERENCE SUR LES REVENUS DU CONJOINT QUE CELUI SITUE APRES LA Q96 POUR LE REPONDANT.

Bloc durées de travail différente et raison

PROG : SI Q126<> Q58 ET Q126<>NSP, POSER Q128 **< PAS MEME DUREE DE TRAVAIL EN MAI 2009 ET AUJOURDH'UI >**
+ POSSIBILITE DE CORRIGER LES REPONSES Q126 ET Q58.

Q128 La durée de travail de votre conjoint aujourd'hui est différente de celle de mai 2009. Est-ce que

CITER - UNE SEULE REPONSE POSSIBLE

1. c'est un écart inhabituel, de manière générale il travaille à peu près autant qu'en mai 2009
2. aujourd'hui sa durée de travail est plus élevée
3. aujourd'hui sa durée de travail est plus faible

PROG : SI Q128=2 OU 3, POSER Q129 **< PAS MEME DUREE DE TRAVAIL >**

Q129 Était-ce un souhait ou un besoin de sa part (de modifier sa durée de travail) ?

1. oui.
2. **I-PROG : SI Q120=2, PROPOSEZ**
   non, sa nouvelle durée de travail a été imposée par son employeur.
3. **I-PROG : SI Q120=1, PROPOSEZ**
   non, il n'a pas trouvé d'emploi dont la durée de travail correspondait à son souhait.

Note : si le changement a été fait pour pouvoir garder les enfants, ou parce que quelqu'un de sa famille lui a demandé : notez OUI.

Q130
Q131

11) MODULE RAISONS DES CHANGEMENTS DU RAPPORT A L'EMPLOI CONJOINT

PROG : SI ((Q51=1 OU SI Q52=1 OU Q59=1) ET Q121=2), POSER Q132 **< CONJOUT A UN EMPLOI OU RECHERCHE UN EMPLOI, NE CHERCHAIT PAS D'EMPLOI EN MAI 2009 >**

Q132 Aujourd'hui votre conjoint

I-PROG : SI Q51=1 OU Q52=1 **< A UN EMPLOI >**

a un emploi,

I-PROG : SI Q59=1 **< CHERCHE UN EMPLOI >**

recherche un emploi,

I-PROG : TOUS

alors qu'en mai 2009, il ne cherchait pas d'emploi. Pour quelles raisons, parmi les raisons suivantes ?

CITER - UNE REPONSE POUR CHAQUE ITEM

1. parce que votre situation familiale a changé, par exemple vos enfants sont plus grands : oui / non
2. parce que vous avez davantage besoin d'argent : oui / non
3. parce que, au-delà de l'aspect financier, ça fait du bien de travailler : oui / non
4. parce que le RSA a rendu le travail plus intéressant financièrement : oui / non
5. parce qu'une opportunité s'est présentée : oui / non
6. **Autre**, précisez
7. NSP

PROG : SI Q132=6, POSER Q133

Q133 Noter la raison

REPONSE EN CLAIR

PROG : SI PLUSIEURS REPONSES A Q132, POSER Q134

Q134 Parmi ces raisons, quelle est la raison principale ?

REPRENDRE LES ITEMS AVEC UNE REPONSE « OUI », NOTER LE NUMERO DE L'ITEM

Q135

PROG : SI Q52=2 ET Q59=2 ET (Q119=1 OU Q121=1), POSER Q136 **< CONJOINT N'A PAS D'EMPLOI, NE CHERCHE PAS D'EMPLOI, RECHERCHAIT UN EMPLOI OU AVAIT UN EMPLOI >**

Q136 Aujourd'hui votre conjoint ne travaille pas et il n'a pas cherché d'emploi récemment, alors qu'en mai 2009 [I-PROG : SI Q119=1 : il travaillait] [I-PROG : SI Q121=1 : il recherchait un emploi]. Pour quelles raisons, parmi les raisons suivantes ?

1. parce qu'il est découragé : dans la situation économique actuelle il n'arrivera pas à trouver un emploi : oui / non
2. parce que votre situation familiale a changé, par exemple vous avez besoin de vous occuper de vos enfants ou d'un adulte en difficulté, par exemple un de vos parents : oui / non
3. parce que vous avez moins besoin d'argent : oui / non
4. **[I-PROG : SI Q119=1 :** parce que le RSA compense ces pertes de rémunérations : oui / non**]**
   [I-PROG : SI Q121=1 : parce que, avec le RSA, vos revenus sont suffisants : oui / non**]**
5. parce qu'il réalise des petits boulots, pas forcément déclarés, qui compensent en partie sa perte de rémunération : oui / non
6. Autre : **précisez**
7. NSP

Note enquêteur : item 2 : on peut s'occuper d'adulte à charge, par exemple des adultes handicapés.
Note item 4 : les pertes de revenus liées au fait de ne pas travailler.

PROG : SI Q136=6, NOTER Q137

Q137 Noter la raison

REPONSE EN CLAIR

12) MODULE AUTRES REVENUS EN MAI 2009

revenus qui n'ont pas encore été demandés ; on ne demande pas les revenus d'activité des enfants car le bénéficiaire du RSA ne les déclarerait vraisemblablement pas dans sa demande de RSA ou DTR.

Q138 [ENQUÊTEUR : TOUT LIRE] (en raison des filtres, le texte est court et fluide)

Je vais maintenant vous demander les autres revenus de votre foyer en mai 2009 Vous m'avez déjà indiqué

I-PROG : SI (Q88=1 ET Q119=2 OU 3) OU (Q88=1 ET Q83<>1), LIRE : < AVAIT UN EMPLOI, ET SI MEME COUPLE, CONJOINT N'AVAIT PAS D'EMPLOI >

votre salaire

I-PROG : SI Q88=1 ET Q119=1, LIRE : < MEME COUPLE, AVAIT UN EMPLOI, CONJOINT AVAIT UN EMPLOI >

votre salaire et celui de votre conjoint

I-PROG : SI Q119=1 ET SI Q88=2 OU NSP, LIRE : < MEME COUPLE, N'AVAIT PAS D'EMPLOI, CONJOINT AVAIT UN EMPLOI >

le salaire de votre conjoint

I-PROG : SI (Q88=(2 OU NSP) ET Q119=2 OU NSP) OU ET (Q88=(2 OU NSP) ET Q83<>1), LIRE : < AUCUN EMPLOI, SI COUPLE OU PAS COUPLE >

« néant »

I-PROG : DANS TOUS LES CAS, LIRE :

Quels étaient les <u>autres</u> revenus de votre foyer en mai 2009 ?

0<= VALEUR <= 30.000 EUROS.

<u>POSSIBILITE QUE L'ENQUETEUR FASSE LA SOMME DE DIFFERENTS MONTANTS</u>

[PUIS, À LIRE OBLIGATOIREMENT] <u>Ces autres revenus peuvent inclure</u> :

I-PROG : SI Q68>=1, LIRE :

- les salaires de vos enfants s'ils travaillaient en mai 2009,

I-PROG : DANS TOUS LES CAS, LIRE :

- les prestations familiales versées par [I-PROG : SI (Q44BIS=2 OU 3 OU NSP) : la CAF] [I-PROG : SI (Q44BIS=1) : la MSA].

I-PROG : SI Q83=1, LIRE :

- les revenus partagés avec votre conjoint.
- une indemnité chômage ou une pension alimentaire
- les revenus de placement financier, revenus de biens immobiliers

[À LIRE OBLIGATOIREMENT] <u>Vous ne devez pas compter</u> le RMI, l'A-P-I, les allocations logement et les bourses scolaires.

Il ne faudra pas compter : les revenus du travail au noir, la prime pour l'emploi (PPE), la prime de retour à l'emploi et l'aide personnalisé de retour à l'emploi.

13) MODULE VOLONTE DES CHANGEMENTS DE SITUATION PROFESSIONNELLE

(nota : les questions sur la volonté de changer de situation est séparé des questions sur les modifications passées du temps de travail pour bien marquer la différence entre le passé réalisé et le souhait)

PROG : SI (Q19=1 OU Q20=1), POSER Q139 **< A EMPLOI REGULIER >**

Q139

Souhaitez-vous travailler plus d'heures par semaine, avec une augmentation correspondante de votre salaire ?

I-PROG : SI Q25BIS=1, REMPLACER PAR **< PLUSIEURS EMPLOIS >**

Sur l'ensemble de vos emplois, souhaitez-vous travailler plus d'heures par semaine, avec augmentation correspondante de votre rémunération ?

1. Oui
2. Non
3. NSP

Note : - on suppose que l'employeur serait d'accord.
- avec une charge de travail plus importante, bien sûr.
- la question ne porte pas sur une semaine particulière. Elle porte sur la quantité effectuée chaque semaine.

PROG : SI Q139=2 (NON), POSER Q140 **< A EMPLOI REGULIER >**

Q140 Souhaitez-vous travailler moins d'heures par semaine avec une baisse correspondante de votre rémunération ?

1. Oui
2. Non
3. NSP

Note :
- avec une charge de travail moins importante, bien sûr.
- la question ne porte pas sur une semaine particulière. Elle porte sur la quantité effectuée chaque semaine.

Q141

Q142

Q143

Questions suivantes portent sur le conjoint (identiques aux 2 questions précédentes)

PROG : SI Q5=1 OU 2, POSER LE BLOC DE QUESTIONS SUIVANTES **< EN COUPLE >**

PROG : SI (Q51=1 OU Q52=1), POSER Q144 **< CONJOINT A EMPLOI REGULIER >**

Q144

Votre conjoint souhaite-il travailler plus d'heures par semaine, avec une augmentation correspondante de son salaire ?

I-PROG : SI Q57BIS=1, REMPLACER PAR **< CONJOINT A PLUSIEURS EMPLOIS >**

Sur l'ensemble de ses emplois, votre conjoint souhaite-il travailler plus d'heures par semaine, avec augmentation correspondante de son salaire ?

1. Oui
2. Non
3. NSP

Note : - on suppose que l'employeur serait d'accord.
- avec une charge de travail plus importante, bien sûr.
- la question ne porte pas sur une semaine particulière. Elle porte sur la quantité effectuée chaque semaine.

PROG : SI Q144=2 (NON), POSER Q145 **< CONJOINT A EMPLOI REGULIER >**

Q145 Votre conjoint souhaite-il travailler moins d'heures par semaine avec une baisse correspondante de votre rémunération?

1. Oui
2. Non
3. NSP

Note : - avec une charge de travail moins importante, bien sûr.
- la question ne porte pas sur une semaine particulière. Elle porte sur la quantité effectuée chaque semaine.

Q146

Q147

Q148

14) MODULE ÉPILOGUE DU QUESTIONNAIRE

⇨ Le courrier a-t-il été reçu ; nouvelle adresse, nationalité

Q149 Quelle est votre nationalité ?

CITER – PLUSIEURS REPONSES POSSIBLES (BI-NATIONALITE)

1. française
2. Union européenne
3. autre nationalité
4. *REFUS*

Enquêteur : les pays de l'Union européenne : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède.

PROG : SI Q153=2, POSER Q150 **< PAS DE DEMENAGEMENT EN VUE >**

Q150 Pourriez-vous me confirmer votre adresse ? (pour que nous puissions vous envoyer un courrier). Y-a-t-il un numéro de bâtiment, d'escalier, d'étage ?

VERIFICATION DE L'ADRESSE

Note : Il est extrêmement important de noter l'adresse précise et complète (avec le n° de bâtiment et l'étage).
- Une deuxième et dernière phase de l'étude aura lieu dans deux à trois mois. Il y a à peu près une chance sur trois que vous soyez interrogé dans la seconde phase. Nous voudrons alors interroger soit vous soit votre conjoint. Voilà pourquoi nous voulons un nom précis, pour que ce soit plus facile de vous joindre.
- (votre conjoint n'aura en aucun cas accès aux réponses personnelles que vous venez de me donner)

Q151 Pouvez-vous m'indiquer ou me confirmer votre prénom et nom ?

CHAMPS PRE-REMPLIS DES NOM ET PRENOM

Note : si réticence : Nous avons déjà vos coordonnées ou celles de votre conjoint puisque nous nous vous avons contacté.

PROG : SI (Q5=1 OU 2), POSER Q152 **< EN COUPLE >**

Q152 Pouvez-vous me confirmer les prénom et nom de votre conjoint ?

NOM + PRENOM

Q153 Pensez-vous déménager dans les 2 prochains mois ?

1. Oui
2. Non
3. NSP

PROG : SI Q153=1, POSER Q154 **< ON N'EST PAS SUR D'AVOIR LA BONNE ADRESSE >**

Q154 Pouvez-vous m'indiquer votre (nouvelle) adresse ?

NOTER ADRESSE [SI DIFFERENTE DE CELLE DES FICHIERS]

Note : Nous en avons besoin car nous vous enverrons PEUT-ËTRE un courrier, pour finaliser cette enquête sur le RSA.

Fin du questionnaire + remerciements.

Fiche : CONSIGNES SUR LES QUESTIONS DE SALAIRES / REVENUS
relatives au répondant, au conjoint et aux enfants

On va recueillir <u>l'ensemble des revenus</u> du répondant, puis de son conjoint puis de ses enfants, <u>sans double compte</u> et <u>sans oubli</u>.

Pour chaque personne, les revenus sont demandés successivement :

1. ***les "revenus d'activité"* (= les rémunérations de votre travail) <u>pour chacun des 3 derniers mois</u>.**

   Il faut compter toutes les rémunérations déclarées, et donc :
   - **<u>les SALAIRES</u>,**
   - **les heures supplémentaires,**
   - **<u>les primes habituelles</u> (il n'est pas nécessaire de séparer les primes habituelles et le salaire « normal », mais il ne faut pas les oublier : il faut noter le total dans "salaire").**
   - **les pourboires déclarés,**
   - **les indemnités d'arrêt maladie,**
   - **les revenus de stage,**
   - **<u>ne pas inclure</u> les indemnités de licenciement / primes de licenciement (mettre 5. autres revenus)**
   - **<u>ne pas inclure</u> les revenus de travail non déclaré (petits boulots, travail au noir).**
   - **<u>ne pas inclure</u> les retraites (mettre 5. autres revenus)**

   ***<u>puis</u>* <u>(2e case de l'écran)</u> : <u>pour CHACUN des 3 derniers mois</u> *: « Avez-vous reçu des primes exceptionnelles, comme une prime de fin d'année ou un treizième mois ? »* <u>Ne noter ces primes que si elles n'ont pas déjà été comptées avant.</u>**

2. ***les indemnités d'arrêt maladie* si elles n'ont pas été déjà comptées <u>pour les 3 derniers mois.</u>**

3. ***les indemnités de chômage* <u>pour les 3 derniers mois.</u>**

4. ***les prestations familiales (de la CAF ou MSA)* <u>pour les 3 derniers mois</u>.**

5. ***le reste des revenus* <u>pour les 3 derniers mois :</u>**
   - ***<u>SAUF</u> le RSA et la Prime pour l'emploi : ils sont spécifiquement demandés dans des questions suivantes.***
   - ***sans inclure bien sûr les éléments déjà comptés (indemnités de sécurité sociale, indemnités de chômage, prestations familiales, etc.).***
   - ***compter les indemnités de congé maternité.***

- on peut arrondir à la valeur entière la plus proche.

<u>- Dans le cas de plusieurs emplois au cours du mois</u>, faire la somme des salaires reçus.

- Le répondant pourra mentionner ses primes pour 2010 ou, s'il ne connaît pas encore ses primes de 2010, mentionner ses primes pour 2009.

<u>Pour les travailleurs indépendants</u> (chefs d'entreprise, 'salarié-chef d'entreprise', entrepreneurs, auto-entrepreneurs, artisans, etc.) :
- **il faut compter toutes les rémunérations que se verse réellement l'entrepreneur à lui-même.**
- **l'enquêté peut indiquer un revenu mensuel ou un revenu annuel. Dans le cas d'un revenu annuel, il faut prendre le dernier connu.**